

**PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 29 JANVIER 2016 A 18 H 30**

Le Conseil Municipal de la Commune de Volvic dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Volvic sous la présidence de M. Mohand HAMOUMOU, Maire.

Etaient présents : M. Mohand HAMOUMOU – Mme Nicole LAURENT – Mme Nadège BROSSEAUD-LEROY – M. Gilbert MÉNARD – Mme Marie-Aude JACQUES – M. Florent LOUSTALET – M. Jean-Baptiste M'BOUNGOU – Mme Bernadette GRELIER – M. Daniel BAPTISTE – Mme Fanny ANNEZO – M. Jean-Yves SUDRE – Mme Denise AMBLARD – Mme Isabelle DOMINGUES – M. Joël DE AMORIM – Mme Martine MALLET – M. Okan YALCIN – M. Laurent PÉNEVÈRE – M. Louis-Paul COLDREY – M. Eric AGBESSI – Mme Morgane GENEIX – Mme Françoise RIGOULET.

Etaient représentés :

M. Jean-Pierre PEYRIN par M. Mohand HAMOUMOU.
Mme Christine DIEUX par Mme Nicole LAURENT.
M. Jean-Christophe GIGAULT par Mme Denise AMBLARD.

Etaient excusés : M. Gilles BRUNEL – M. Hervé POUGHEON – M. Jérôme LECHIPRE.

M. Mohand HAMOUMOU, Maire, après avoir procédé à l'appel des conseillers, constate le quorum atteint, ouvre la séance du conseil municipal et désigne Mme Isabelle DOMINGUES aux fonctions de secrétaire de séance.

LECTURE DES DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SA DELEGATION D'ATTRIBUTIONS :

CONCESSIONS DE CIMETIERE

- Vente de concessions de cimetière

Date d'acquisition	Titulaire	N° concession	Date d'expiration	Montant
30/12/2015	Confidentiel	n° 349 – 4 ^{ème} cimetière	Perpétuelle	682 €
07/01/2016	Confidentiel	n° 348 – 4 ^{ème} cimetière	Perpétuelle	682 €

1. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU JEUDI 17 DÉCEMBRE 2015

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 17 décembre 2015 est approuvé par 19 voix « pour » et 5 voix « contre » (M. Laurent PÉNEVÈRE, M. Éric AGBESSI, Mme Morgane GENEIX, Mme Françoise RIGOULET, M. Louis-Paul COLDREY).

Interventions

M. E. AGBESSI :

Vote « contre » de la minorité car les éléments de discussions et de débats expliquant le vote ne sont pas relatés.

M. M.HAMOUMOU

Cela a déjà été fait mais abandonné en raison notamment du contenu synthétique qui ne vous convenait pas. Or tout ne peut pas être retranscrit comme dans des « minutes » de séance.

2. FINANCES

Acompte sur la subvention 2016 attribuée au Centre Communal d'Action Sociale

Rapporteur : Mohand HAMOUMOU, Maire.

M. Mohand HAMOUMOU rappelle à l'assemblée que par délibération n° 55/2015 en date du 30/04/2015, le Conseil Municipal a attribué une subvention de 200 000,00 € au Centre Communal d'Action Sociale de Volvic.

Vu les budgets prévisionnels, les besoins de trésorerie du CCAS et afin d'assurer les dépenses de l'année 2016 jusqu'au vote du budget, il convient d'autoriser un versement de 50 000,00 €, d'avances sur subvention et participation 2016.

Ce montant déterminé dans la limite de la subvention accordée au titre de l'année 2016 sera inscrit au budget primitif de l'année 2016.

Cette somme constitue un maxima et ne sera mandatée qu'en fonction des besoins de trésorerie.

Le Conseil Municipal, M. Mohand HAMOUMOU entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **VALIDE** le versement de cet acompte.

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Cimetière communal – Conditions de rachat de concessions vides inutilisées

Rapporteur : Mohand HAMOUMOU, Maire

M. Mohand HAMOUMOU expose à l'assemblée que certaines circonstances particulières peuvent exceptionnellement conduire des Volvicois à demander le remboursement de la concession qu'ils détiennent dans un des cimetières de la commune. Conformément aux articles L.2223.13 à L.2223.18 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est possible de mettre un terme au contrat de concession si elle n'a pas été utilisée et si les conditions financières de fin de contrat ont été prévues par une délibération du conseil municipal.

Il est proposé de fixer, comme suit, les modalités financières de reprise :

1. Concessions perpétuelles

- Rétrocession avec reversement par la commune :
- Application d'une décote de 1 % par an, à déduire sur le tarif de concession payé au titre du contrat d'origine

2. Autres concessions à durée déterminée

- Rétrocession avec reversement par la commune :
- Application d'une décote « prorata temporis », à déduire sur le tarif de concession payé au titre du contrat d'origine

Dans tous les cas, les frais et taxes acquittés ne sont pas restitués et restent à la charge des titulaires des concessions.

Interventions

M. E.AGBESSI

Les concessions perpétuelles sont-elles toujours en vente sur la commune ?

M. M. HAMOUMOU

Point à vérifier.

Une information vous sera donnée par mail sur ce point

Le Conseil Municipal, M. Mohand HAMOUMOU entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **ACCEPTE** ce principe de rétrocession des concessions à la commune selon les conditions précisées ci-dessus.

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

EPF-Smaf – Adhésion de nouveaux membres

Rapporteur : Gilbert MÉNARD, Adjoint au Maire,
en charge de l'Urbanisme.

M. Gilbert MÉNARD informe l'assemblée que :

Les communes de :

- Verneugheol (63) par délibération en date du 2 septembre 2015,
- Chamalières-Sur-Loire (43) par délibération en date du 3 septembre 2015,
- Bonneval (43) par délibération en date du 19 décembre 2014,
- Le Breuil (03) par délibération en date du 1^{er} décembre 2015,
- Jaligny Sur Besbre (03) par délibération en date du 1^{er} décembre 2015,
- Saint Flour (15) par délibérations en date des 17 juillet 2014 et 14 décembre 2015.

La communauté de communes du :

- Livradois Porte d'Auvergne (63) composée des communes de Grandrif, Marsac en Livradois, Saint Just et Saint Martin des Olmes, membres de l'Etablissement, par délibération en date du 26 novembre 2015.

ont demandé leur adhésion à l'EPF-Smaf Auvergne.

Le Conseil d'Administration, dans ses délibérations en date des 22 septembre, 20 novembre et 7 décembre 2015, a pris en compte ces demandes et l'Assemblée Générale de l'EPF réunie le 7 décembre 2015 a donné un avis favorable.

Conformément aux dispositions de l'article VI des statuts, les organes délibérants des collectivités territoriales, membres de l'EPF-Smaf Auvergne doivent ratifier ces demandes d'adhésion.

Le Conseil Municipal, M. Gilbert MÉNARD entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DONNE SON ACCORD** aux adhésions précitées.

5. URBANISME

Communauté de Communes Volvic Sources et Volcans – Nouvelle surface dédiée à la pépinière de logements et d'entreprises

Rapporteur : Gilbert MÉNARD, Adjoint au Maire,
en charge de l'Urbanisme.

M. Gilbert MÉNARD rappelle à l'assemblée que dans le cadre d'un projet de « pépinière », porté par la Communauté de Communes Volvic Sources et Volcans, afin de créer sur la commune de Volvic dans un immeuble de l'ancien lycée professionnel désaffecté, 4 à 5 logements ainsi que des bureaux destinés aux créateurs d'entreprises, le Conseil Municipal, par délibération n° 73/2015 en

date du 4 juin 2015, a autorisé Monsieur le Maire à signer le procès-verbal de mise à disposition des biens meubles et immeubles situés sur les parcelles AR 740, AR 691 et AR 682 sis Rue de Riom à Volvic.

Après études, pour permettre la création de places de parking supplémentaires, la communauté de communes a demandé à la commune de Volvic de bien vouloir accepter de mettre à disposition une bande de terrain supplémentaire. Afin de répondre favorablement, il convient de modifier les surfaces consenties et notamment d'intégrer les espaces verts selon le descriptif ci-dessous :

Surface cadastrale	Surface totale mise à disposition d'environ 4 656 m ²
	- 1 405 m ² de bâtiment (emprise au sol 370 m ²)
	- sous-sol 323 m ²
	- rez de chaussée 345 m ²
	- R + 1 345 m ²
	- R + 2 345 m ²
	- Garages 47 m ²
	- 4 286 m ² d'espaces extérieurs

Interventions

M. L. PÉNEVÈRE :

1. *Regrette que la partie intéressante du travail sur la conception du projet va être faite par la Communauté de Communes avec seulement, en son sein, trois membres du Conseil Municipal de Volvic*
2. *S'interroge, compte-tenu du futur transfert des compétences, sur l'avenir des communes et de Volvic ?*
3. *Rappelle sa position sur le projet de pépinière lorsqu'il a été présenté en commission économique VSV. Il pense qu'il aurait été plus judicieux de scinder le projet : créer des logements sur le site du LEP et la pépinière d'entreprises sur le parc d'activités de Champloup.*

M. G. MÉNARD :

Rappelle

1. *qu'il s'agit seulement d'une mise à disposition d'une surface complémentaire pour améliorer les conditions de stationnement*
2. *que la décision sur ce projet a été prise en Conseil Communautaire VSV et votée à l'unanimité. Pourquoi ces remarques n'ont pas été formulées à cette occasion ?*

M. M. HAMOUMOU :

Dit avoir bien entendu les observations en commission économique. Mais ce projet est bien subventionné (entre 40% et 50 %) car il est innovant en proposant à la fois des logements meublés et des bureaux équipés : le scinder le dénaturerait.

Le Conseil Municipal, M. Gilbert MÉNARD entendu, et après en avoir délibéré, par 18 voix « pour » et 6 abstentions (M. Laurent PÉNEVÈRE, M. Éric AGBESSI, Mme Morgane GENEIX, Mme Françoise RIGOLET, M. Louis-Paul COLDREY, M. Okan YALCIN) :

- **VALIDE** cette modification et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le procès-verbal de mise à disposition des biens précités avec le Président de la Communauté de Communes Volvic Sources et Volcans,
- **DEMANDE** le maintien d'espaces végétalisés sur la présente extension mise à disposition et leur entretien régulier.

6. PATRIMOINE

Eglise St Priest – Restauration de Notre Dame de l'Arc

Rapporteur : Nicole LAURENT, Adjointe au Maire,

en charge du Patrimoine.

Mme Nicole LAURENT, Adjointe au Maire en charge du Patrimoine, informe l'assemblée que le 17 décembre dernier, un paroissien de bonne volonté a, de sa propre initiative, décidé de nettoyer les sculptures de l'église avant les fêtes de Noël. Sept sculptures, dont Notre Dame de L'arc, ainsi que le Chemin de Croix de l'église Saint-Priest de Volvic ont subi ce « nettoyage » inapproprié, conduisant à une détérioration des œuvres qui dans les faits peut être assimilé à un acte de vandalisme par ses conséquences.

La personne ayant commis ces faits a pu être interpellée en possession des produits utilisés :

- nettoyage à l'eau additionnée de produit vaisselle
- lingettes nettoyantes imprégnées d'une solution bactéricide
- vernis transparent à base de résine glycérophtalique

En raison de l'acidité des chimies employées, des dommages irréversibles sont à prévoir sur ces œuvres si une restauration n'est pas engagée rapidement. Notamment, le produit vaisselle et les lingettes risquent de provoquer un blanchissement des polychromies ; en se polymérisant au séchage, le vernis (normalement utilisé en carrosserie automobile) risque de se contracter, de s'écailler en entraînant avec lui les polychromies et dorures.

Notre-Dame de l'Arc étant classée Monument historique depuis le 20 décembre 1916, sa restauration est prioritaire.

Afin de réaliser ces travaux de restauration, plusieurs spécialistes ont été consultés. Après examen des différentes propositions, le groupement Elodie BEAUBIER et Carine BAYOL a été retenu au montant de 3 410 € / HT, en raison du coût et des techniques employées.

La protection de cette œuvre au titre des Monuments historiques peut bénéficier de l'attribution d'une subvention de 30 % de la DRAC, et de 30 % par le Département, sous réserve de la validation préalable du plan de financement prévisionnel par le Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, Mme Nicole LAURENT entendue, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **ADOpte** le plan de financement suivant :

	Pourcentage du total	Montant en euros (HT)
Subvention de la DRAC	30 %	1 023
Subvention du Département	30 %	1 023
Part restant à la charge de la commune de Volvic	40 %	1 364
TOTAL	100 %	3 410

Interventions

M. E.AGBESSI : étonnement sur la « bonne foi » de la personne ayant fait le nettoyage.

M. M. HAMOUMOU : il est urgent d'agir. Des subventions sont possibles. Des devis pour le reste des dégradations ont été faits, environ 50 000 €.

7. ENFANCE-JEUNESSE

Séjours de Vacances Jeunes – Création d'un service commun entre la Communauté de Communes Volvic Sources et Volcans et les communes membres

Rapporteur : Jean-Baptiste M'BOUNGOU, Conseiller Municipal Délégué, en charge de l'Enfance-Jeunesse.

M. Jean-Baptiste M'BOUNGOU informe l'assemblée que par délibération n° 267 en date du 14 décembre 2015, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Volvic Sources et Volcans a approuvé la création d'un service commun dédié à l'organisation des séjours extérieurs pour les jeunes pour l'année 2016.

En effet, dans un souci de bonne organisation et d'optimisation des services, les communes de Chanat la Mouteyre, Charbonnières les Varennes, Châtel-Guyon, Pulvérières, Saint Ours les Roches, Sayat, Volvic et la Communauté de Communes Volvic Sources et Volcans, se sont rapprochées afin d'envisager la mise en commun de l'organisation des séjours de vacances en direction des enfants et des jeunes de 6 à 17 ans en créant à cet effet, à l'échelon communautaire, un service commun dénommé « Mutualisation de l'organisation des séjours de vacances ».

Cette mutualisation a pour vocation :

- diversifier l'offre de séjours pour les enfants des collectivités concernées
- partager les ressources variées tout en les optimisant
- dans un contexte de réduction des ressources, faire bénéficier les communes d'une prise en charge des coûts par VSV à hauteur de 20%.

Interventions

M. E.AGBESSI : la convention est à compléter sur certains points : façon dont on définit ce projet vis-à-vis des enfants, formation du personnel.

M. M. HAMOUMOU :

- Rappel : un recrutement a été fait à VSV pour s'occuper du service jeunesse en vue d'un transfert de compétence. Réponse négative des communes mais nécessité de coordonner les actions des communes
- Proposition : Création d'un service commun permettant de répondre à la volonté de faire partir plus d'enfants. Moins de difficultés de trésorerie pour les communes ayant fait l'avance des séjours.
- Information : Volvic avait déjà organisé un séjour « hiver » avant la mise en place du service commun (ne figure pas dans la plaquette VSV mais sur une plaquette VOLVIC).
- La convention du service commun sera effectivement complétée. La mise en œuvre rapide n'a pas permis d'aborder tous les points dans la convention.

Dans ce cadre, le **Conseil Municipal**, M. Jean-Baptiste M'BOUNGOU entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer une convention de mise en place d'un service commun pour l'organisation des séjours de vacances.

8. PERSONNEL

Modification du tableau des effectifs

Rapporteur : Mohand HAMOUMOU, Maire.

M. Mohand HAMOUMOU expose à l'assemblée qu'afin de permettre la progression de carrière d'un agent ayant été reçu au concours d'animateur principal de 2^{ème} classe et de répondre à un besoin de la commune, il s'avère nécessaire de transformer un poste d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe (catégorie C) en un poste d'animateur principal de 2^{ème} classe (catégorie B).

Le coût engendré par cette mesure est estimé à 3 500 € brut chargé en année pleine et le cas échéant, sera inscrit dans les prévisions budgétaires de 2016.

Interventions

M. M. HAMOUMOU : Inciter les gens à passer des concours, c'est bien mais il faut ensuite les nommer, lorsque le besoin existe, pour entretenir la motivation.

Compte tenu de l'intérêt pour la commune de faire évoluer le poste actuel vers un poste de catégorie B incluant de l'encadrement d'agents, le **Conseil Municipal**, M. Mohand HAMOUMOU entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **VALIDE** la modification du tableau des effectifs selon les modalités décrites ci-dessus.

INFORMATIONS

- Prochains Conseils Municipaux

Vendredi 12 Février 2016	18 h 30	VSV - Attributions de compensation
Mercredi 24 février 2016	19 h 00	Débat d'Orientations Budgétaires
Jeudi 24 Mars 2016	19 h 00	Budget 2016

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune intervention n'étant demandée, Monsieur le Maire clôt la séance à 20 h 00.

La Secrétaire de séance,
Isabelle DOMINGUES

Le Maire,
Mohand HAMOUMOU



PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 12 FÉVRIER 2016 A 18 H 30

Le Conseil Municipal de la Commune de Volvic dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Volvic sous la présidence de M. Mohand HAMOUMOU, Maire.

Etaient présents : M. Mohand HAMOUMOU – Mme Nicole LAURENT – M. Jean-Pierre PEYRIN – M. Jean-Christophe GIGAULT – Mme Nadège BROSSEAUD-LEROY – M. Gilbert MÉNARD – Mme Marie-Aude JACQUES – M. Florent LOUSTALET – M. Jean-Baptiste M'BOUNGOU – M. Daniel BAPTISTE – Mme Fanny ANNEZO – M. Jean-Yves SUDRE – Mme Denise AMBLARD – Mme Isabelle DOMINGUES – M. Joël DE AMORIM – M. Okan YALCIN – M. Laurent PÉNEVÈRE – M. Eric AGBESSI – M. Jérôme LECHIPRE – Mme Françoise RIGOULET.

Etaient représentés :

Mme Christine DIEUX par M. Daniel BAPTISTE.

Mme Bernadette GRELIER par Mme Nadège BROSSEAUD-LEROY.

Mme Martine MALLET par Mme Nicole LAURENT.

M. Louis-Paul COLDREY par M. Eric AGBESSI.

Mme Morgane GENEIX par M. Laurent PÉNEVÈRE.

Etaient excusés : M. Gilles BRUNEL – M. Hervé POUGHEON.

M. Mohand HAMOUMOU, Maire, après avoir procédé à l'appel des conseillers, constate le quorum atteint, ouvre la séance du conseil municipal et désigne Mme Isabelle DOMINGUES aux fonctions de secrétaire de séance.

LECTURE DES DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SA DELEGATION D'ATTRIBUTIONS :

CONTRATS

- **Marché « Nettoyage des bâtiments communaux » - Avenant n° 1 au contrat AB 05/418**

Signature de l'avenant n° 1 au contrat n° AB-05/418 avec l'entreprise ISS Propreté – La Pardieu 80, Rue Pierre Estienne 63063 CLERMONT-FERRAND Cedex 1, titulaire du marché de nettoyage des bâtiments communaux.

Objet : Mise en propreté des locaux du complexe sportif et du gymnase pour la période du 1^{er} au 31 janvier 2016

Gymnase	1 787,94 € HT soit 2 145,53 € TTC
Complexe Sportif	1 644,82 € HT soit 1 973,78 € TTC
Montant mensuel	3 432,76 € HT soit 4 119,31 € TTC

Les autres clauses du contrat n° AB-05/418 demeurent inchangées.

- Marché « Prestations de nettoyage courant des bâtiments communaux – Marché n° 2015-006

Conclusion et signature du marché en procédure d'appel d'offres ouvert (articles 33, 57 à 59 du Code des Marchés Publics) pour le nettoyage courant des bâtiments communaux.

Attribution du marché :

Nombre d'offres reçues : 7

Nom du titulaire : DERICHEBOURG PROPRETÉ – 27, Route du Cendre – 63800 COURNON D'AUVERGNE

Montant annuel du marché :

35 587,89 € HT soit 42 705,47 € HT

Durée du marché :

Le marché est conclu pour une période de 1 an avec une prise d'effet au 1^{er} février 2016.
Le marché peut être reconduit par période successive d'un an pour une durée maximale de reconduction de trois ans.

1. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU VENDREDI 29 JANVIER 2016

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 29 janvier 2016 est approuvé à l'unanimité.

2. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Communauté de Communes Volvic Sources et Volcans – Attributions de compensation

Rapporteur : Mohand HAMOUMOU, Maire.

M. Mohand HAMOUMOU rappelle à l'assemblée que les EPCI et les communes ont la possibilité chaque année jusqu'au 15 février, de modifier les montants des attributions de compensation, pour être applicables dès l'année en cours.

Lors du transfert en 2010, de la compétence « Petite Enfance » à la Communauté de Communes Volvic, Sources et Volcans, trois équipements existaient : la crèche de Châtel-Guyon, la crèche de Volvic et le jardin d'enfants de Pagnat. Les communes de Châtel-Guyon disposant de crèches sur leur territoire, ont ainsi vu leur attribution de compensation diminuer, après évaluation du transfert de charges par la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées).

Pour mémoire, le montant retenu pour la commune de Volvic au titre de ce transfert s'élève à ce jour à : 120 763 €.

Depuis ce transfert, l'extension de sa compétence par VSV a conduit à la création de trois nouveaux équipements sur les communes de : Pagnat, Saint-Ours-les-Roches et Sayat et seules les communes de Volvic et Châtel-Guyon contribuent aux charges de fonctionnement par le biais de leur Attribution de Compensation.

Afin de rétablir l'équité entre les communes, il a été demandé à VSV, après avis de la CLECT, de réviser le montant des Attributions de Compensation des communes de Châtel-Guyon et Volvic à compter de 2016.

La CLECT, réunie le 5 février 2016 a pris connaissance des conditions de la révision proposée et le Conseil Communautaire, par délibération n° 11 en date du 11 février 2016, a approuvé cette répartition.

Cette procédure de révision est encadrée par les dispositions de l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts qui prévoit dans son article V 1 bis, modifié par l'article 163 de la loi n° 2015-1785 du 29 décembre 2015 de finances pour 2016, que :

« Le montant de l'attribution de compensation et les conditions de sa révision peuvent être fixés librement par délibérations concordantes du conseil communautaire, statuant à la majorité des deux tiers, et des conseils municipaux des communes membres intéressées, en tenant compte du rapport de la commission locale d'évaluation des transferts de charges ».

Interventions

Les élus communautaires ont tous tenu à indiquer à leurs collègues leur déception de ne pas avoir été entendus par le Conseil Communautaire de traiter le dossier du RAM comme celui des crèches.

M. HAMOUMOU rappelle en effet que le RAM a été oublié en raison de la programmation dans l'urgence de la réunion du Conseil Communautaire de VSV avant le 15 février 2016 mais que cet oubli a été signalé lors de la réunion de la CLECT du 5 février 2016. Le RAM figure d'ailleurs dans un des tableaux du rapport de la CLECT.

G. MENARD rappelle également qu'il était injuste qu'une seule commune paie pour l'ensemble de l'intercommunalité, pour le RAM comme pour la crèche.

L. PENEVERE trouve légitime la demande de prendre en compte le RAM et espère que la communauté de communes VSV compensera cette injustice ultérieurement.

JC. GIGAULT se félicite que Frédéric BONNICHON ait trouvé la demande moralement justifiée mais souligne qu'il ne souhaitait pas aller à l'encontre des autres maires et remettre en cause un équilibre fragile obtenu pour la détermination des nouvelles attributions de compensations et de DSC.

M. HAMOUMOU précise qu'au cours de la CLECT, a été mise en place une dotation de solidarité communautaire qui sera reprise au moment du vote du budget pour compenser principalement la répartition du FPIC en régime de droit commun et pour faire un « geste financier » envers les plus petites communes.

Le Conseil Municipal, M. Mohand HAMOUMOU entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE** le montant des attributions de compensation qui seront versées par VSV à ses communes :

Communes	Attribution de compensation à compter de 2016
CHANAT LA MOUTEYRE	32 319 €
CHARBONNIERES LES VARENNES	68 402 €
CHATEL GUYON	719 408 €
PULVERIERES	28 017 €
SAINT OURS LES ROCHES	279 095 €
SAYAT	286 606 €
VOLVIC	938 566 €
TOTAL	2 352 413 €

3. FINANCES

Budget Principal – Ouverture de crédits BP 2016

Rapporteur : Mohand HAMOUMOU, Maire

M. Mohand HAMOUMOU rappelle à l'assemblée l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à l'ouverture de crédits : « *En outre, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette* ».

Pour mémoire le montant des crédits d'investissement (chapitres 20, 204, 21, 23) s'élevait en 2015 à : 1 842 578.07 €

En raison de commandes à passer en début d'année et de travaux susceptibles d'être réalisés avant le vote du budget, non compris dans les restes à réaliser, **le Conseil Municipal, M. Mohand HAMOUMOU** entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE** l'ouverture les crédits suivants :

BUDGET PRINCIPAL 2016

Travaux de bâtiment	Article 2315	15 000 € Travaux électriques : 3 000 € Remplacement ballon eau chaude : 2 000 € Travaux divers : 10 000 €
Réseaux de voirie	Article 2151	10 000 € Travaux divers : 10 000 €
Installations et équipements de voirie	Article 2152	5 000 € Mur de soutènement : 5 000 €
Matériel divers	Article 2188	5 000 € : Alarme locaux ST : 5 000 €

INFORMATIONS

- Prochains Conseils Municipaux

Mercredi 24 février 2016	19 h 00	Débat d'Orientations Budgétaires
Jeudi 24 Mars 2016	19 h 00	Budget 2016
Jeudi 28 Avril 2016	19 h 00	
Vendredi 27 Mai 2016	19 h 00	

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune intervention n'étant demandée, Monsieur le Maire clôt la séance à 19 h 00.

La Secrétaire de séance,
Isabelle DOMINGUES




Le Maire,
Mohand HAMOUMOU



PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MERCREDI 24 FÉVRIER 2016 A 19 H 00

Le Conseil Municipal de la Commune de Volvic dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Volvic sous la présidence de M. Mohand HAMOUMOU, Maire.

Etaient présents : M. Mohand HAMOUMOU – Mme Nicole LAURENT – M. Jean-Pierre PEYRIN – Mme Christine DIEUX – M. Jean-Christophe GIGAULT – Mme Nadège BROSSAUD-LEROY – M. Gilbert MÉNARD – Mme Marie-Aude JACQUES – M. Gilles BRUNEL – M. Jean-Baptiste M'BOUNGOU – Mme Bernadette GRELIER – M. Daniel BAPTISTE – Mme Fanny ANNEZO – M. Jean-Yves SUDRE – Mme Denise AMBLARD – M. Joël DE AMORIM – Mme Martine MALLET – M. Okan YALCIN – M. Laurent PÉNEVÈRE – M. Louis-Paul COLDREY – M. Eric AGBESSI – Mme Morgane GENEIX – M. Jérôme LECHIPRE – Mme Françoise RIGOULET.

Etaient représentés :

M. Florent LOUSTALET par M. Gilbert MÉNARD.

Mme Isabelle DOMINGUES par M. Mohand HAMOUMOU.

Etait excusé : M. Hervé POUGHEON.

M. Mohand HAMOUMOU, Maire, après avoir procédé à l'appel des conseillers, constate le quorum atteint, ouvre la séance du conseil municipal. **M. Jean-Pierre PEYRIN** propose d'assurer la fonction de secrétaire de séance.

Avant d'aborder l'ordre du jour, Monsieur le Maire appelle au vote pour modifier l'ordre du jour ainsi qu'il suit :

* de rajouter le point n° 8

Finances : Aménagement de locaux destinés aux services communaux – Plan de financement et demande de subvention

Accord à l'unanimité.

1. **ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU VENDREDI 12 FÉVRIER 2016**

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 12 février 2016 est approuvé à l'unanimité.

2. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

SIAD Riom Limagne – Modification des statuts

Rapporteur : Mohand HAMOUMOU, Maire.

M. Mohand HAMOUMOU, Maire, expose à l'assemblée que les statuts du Syndicat Intercommunal d'Aide à Domicile (SIAD) Riom Limagne ont été approuvés par arrêté préfectoral du 20 mai 2003.

Le SIAD s'étant porté acquéreur de ses locaux administratifs situés 13, Rue Georges Gershwin à Riom, il convient de modifier les statuts du syndicat comme suit :

« Article 3 : le siège social du SIAD de RIOM-LIMAGNE est fixé 13, Avenue Georges Gershwin 63200 RIOM ».

Les collectivités adhérentes au SIAD disposent d'un délai de deux mois à compter de la notification de la délibération du SIAD pour se prononcer sur la modification envisagée.

Le Conseil Municipal, M. Mohand HAMOUMOU entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE** les statuts du Syndicat Intercommunal d'Aide à Domicile Riom Limagne ainsi modifiés.

3. URBANISME

Modalités de mise à disposition de la modification simplifiée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme de Volvic

Rapporteur : Gilbert MÉNARD, Adjoint au Maire, *en charge de l'Urbanisme*.

M. Gilbert MÉNARD expose à l'assemblée que dans le cadre de l'ouverture à l'urbanisation de différentes zones sur le territoire de la Commune, les démarches sont en cours de réalisation.

Des analyses ont été effectuées par la commune avec différents bailleurs et aménageurs.

En parallèle, un travail a également été réalisé en concertation avec les services de l'Etat afin de mener à bien ces projets d'aménagement d'ensemble.

A la suite de ces nombreux échanges, il s'est avéré nécessaire de réactualiser les fiches d'orientations sur des points suivants : voirie – espaces verts – répartition des logements sociaux. Ces modifications ne remettent pas en cause les orientations et l'économie générale du PLU.

C'est pourquoi, une modification simplifiée est engagée pour prendre en compte ces besoins. Afin de respecter la procédure, les modalités de mise à disposition des documents doivent être fixées par le Conseil Municipal.

M. Louis-Paul COLDREY demande des précisions sur le contenu et la procédure de la modification.

M. Gilbert MÉNARD précise qu'il n'y a pas de remise en cause des orientations et de l'économie générale du PLU. Un registre sera mis à disposition du public pendant un mois et le dossier sera consultable en mairie pendant les heures d'ouverture au public du service urbanisme. Une analyse des observations sera faite en commission d'urbanisme.

Le Conseil Municipal, M. Gilbert MÉNARD entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **VALIDE** les modalités de mise à disposition de la modification simplifiée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme.

4. URBANISME

Aménagement du Centre Bourg – Sollicitation de l'Atelier Rural d'Urbanisme

Rapporteur : Gilbert MÉNARD, Adjoint au Maire, *en charge de l'Urbanisme*.

M. Gilbert MÉNARD rappelle à l'assemblée que la Commune de Volvic s'est engagée dans une démarche de revitalisation du centre bourg qui a donné lieu à la production de différents documents qu'il convient aujourd'hui de mettre en perspective :

- le Plan Local d'Urbanisme approuvé en décembre 2012,
- le Programme d'Aménagement de Bourg approuvé en décembre 2013,
- l'appel à candidatures de cession de biens bâtis et non bâtis communaux engagé en juin 2015 ayant pour objectif de produire des logements sur le bourg de Volvic,
- l'engagement municipal dans un programme appelé « Cœur de Volvic » qui a pour but de sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine, développer l'attractivité territoriale en améliorant le cadre de vie des habitants et l'intérêt touristique,

Aussi, un travail de rapprochement et de mise en cohérence de l'ensemble de ces dossiers et études s'avère nécessaire.

Disposant dans son collège d'experts de l'ensemble des compétences attendues (urbanisme, aménagement urbain, architecture...), l'Atelier Rural d'Urbanisme (ARU) du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne a été sollicité.

L'ARU, dans le cadre de ses missions, propose un accompagnement gratuit des collectivités dans le domaine des opérations d'aménagement et s'engage sur :

- un accompagnement technique mutualisé et coordonné de la part des partenaires signataires de l'ARU,
- un accompagnement continu sur la durée totale du projet en phase pré-opérationnelles,
- la réalisation des outils d'aide à la décision permettant le bon déroulement du projet (modèles de cahier des charges, retours d'expériences, notes d'enjeux),
- la formulation de conseils relatifs aux modes de financements possibles en fonction du type d'aménagement prévu.

En contrepartie, la Commune de Volvic s'engage à :

- respecter les grandes dispositions de la charte 2013-2015 du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne,
- avoir une approche globale et transversale du projet de territoire, en prenant en compte l'intégralité des enjeux environnementaux, paysagers, sociaux, etc...
- être volontariste et innovante tant dans le choix des outils que dans les orientations d'aménagement et de développement qui seront définies,
- associer à chaque étape du projet les partenaires de l'ARU.

Le Conseil Municipal, M. Gilbert MÉNARD entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter les services de l'ARU afin de bénéficier gracieusement de leur soutien méthodologique mutualisé.

5. URBANISME

Stationnement en Centre Bourg – Périmètre d'étude

Rapporteur : Gilbert MÉNARD, Adjoint au Maire, *en charge de l'Urbanisme*.

M. Gilbert MÉNARD expose à l'assemblée que l'aménagement et la réhabilitation de logements en centre bourg renvoient régulièrement aux questions de stationnement et de circulation.

Afin d'aborder globalement les deux sujets et d'envisager des adaptations au plan de circulation et de stationnement, un groupe de travail composé d'élus et de techniciens communaux, a entamé une réflexion, non seulement pour prendre en compte différentes suggestions, mais également pour anticiper l'arrivée d'une fréquentation plus importante, résultant de la redynamisation du centre bourg en matière d'habitat, commerce, tourisme...

En ce qui concerne la circulation, l'essentiel du plan actuel de circulation ayant montré sur plusieurs années sa bonne adaptation au contexte, les objectifs du groupe de travail portent seulement sur des améliorations potentielles.

Pour le stationnement en centre bourg émerge un besoin d'augmentation et de réorganisation de l'offre de places de stationnement à proximité des axes majeurs (Grand Rue, Rue de la Libération, Rue du Cratère). Le Plan d'Aménagement de Bourg évoquait déjà cette nécessité de « poches de stationnement », sans que des solutions concrètes soient identifiées.

Afin de poursuivre le travail, la commune souhaite compléter le PAB en y intégrant un volet portant sur la création d'ilots de stationnement dans une bande de 40 m de part et d'autres de l'axe de la Rue du Cratère, de la Grand Rue et de la Rue de la Libération ainsi qu'autour de la Place de la Résistance, de la Place du Bicentenaire et la Place de la Grande Fontaine.

M. Eric AGBESSI exprime son souhait de participer au groupe de travail sur les parkings et souhaiterait que la réflexion intègre les villages.

M. Mohand HAMOUMOU souligne que la délibération d'aujourd'hui n'empêche pas d'en prendre une autre dans le même esprit pour les villages dès que le groupe de travail aura délimité des périmètres pertinents.

M. Louis-Paul COLDREY estime que réhabiliter de l'habitat en centre bourg va accentuer les problèmes de stationnement.

M. Gilbert MÉNARD répond qu'il ne faut pas s'interdire de réhabiliter des logements en centre bourg faute de places de parking mais réfléchir à offrir plus de stationnement dans le centre ou à proximité. C'est le sens de cette délibération.

Le Conseil Municipal, M. Gilbert MÉNARD entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE l'intégration des modifications sur ces secteurs dans le Plan d'Aménagement de Bourg.

6. FINANCES

Débat d'Orientation Budgétaire

Rapporteur : Mohand HAMOUMOU, Maire.

M. Mohand HAMOUMOU informe l'assemblée que le Conseil Municipal est à nouveau invité, comme chaque année, à tenir son Débat d'Orientation Budgétaire (DOB), et ce afin de discuter des grandes orientations qui présideront à l'élaboration du prochain budget primitif.

Ce débat constitue un moment important de la vie d'une collectivité.

Il permet de définir une stratégie financière et une politique d'investissement ainsi que les engagements pluriannuels envisagés.

Le Débat d'Orientation Budgétaire doit avoir lieu dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif et des budgets annexes et ne peut être organisé au cours de la même séance que l'examen du budget primitif.

Bien que la tenue d'un tel débat soit prescrite par la loi (article L. 2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), ce dernier n'a aucun caractère décisionnel mais fait néanmoins l'objet d'une délibération afin que le représentant de l'Etat puisse s'assurer du respect de la loi.

M. Jean-Christophe GIGAULT souligne l'importance d'une ambition et d'une vision pluriannuelle, mais aussi la difficulté grandissante de trouver des subventions pour nos nombreux projets. D'où selon lui la nécessité d'augmenter les recettes y compris les impôts même si c'est difficile. Il faut garder des moyens au CCAS pour accompagner les personnes en difficulté, en revanche, notre commune est peut-être trop petite pour garder un musée.

Mme Nadège BROSSEAUD-LEROY est persuadée que le musée, classé Musée de France, peut contribuer à l'attractivité touristique s'il accorde plus de place aux arts de la pierre. Un Projet Scientifique et Culturel est en cours de rédaction dans cette perspective.

M. Eric AGBESSI apprécie la clarté de la présentation mais insiste sur l'importance des orientations et des choix à faire sur les projets avant de retenir des options pour le budget de l'année. La culture et le tourisme restent des leviers et l'idée du « Silicon Goulet » une bonne piste. Contacté par une petite ville de Tunisie, il est favorable aux jumelages internationaux évoqués.

M. Mohand HAMOUMOU redit son soutien aux jumelages existants ou à construire (Turquie, Portugal, Tunisie + demande d'une petite ville près de Chicago) mais cela nécessite des Volvicois intéressés et prêts à s'investir.

M. Gilbert MÉNARD estime que la faiblesse des taux d'impôts de Volvic traduit que la commune est riche ou qu'elle l'a été. Mais qu'elle sera obligée de trouver des ressources pour ses projets. Il est important d'attirer de nouvelles populations.

M. Mohand HAMOUMOU rappelle que les recettes de 2015 sont exceptionnelles grâce à la canicule. La commune a été riche jusqu'en 2008. Depuis la baisse de la surtaxe et de la DGF montrent qu'on aura du mal à financer tous nos projets.

M. Jean-Yves SUDRE souligne que la commune est pénalisée pour des subventions comme pour la DGF par son potentiel fiscal comme elle l'a été pour son faible prix de l'eau.

M. Jean-Baptiste M'BOUNGOU demande s'il ne faudrait jouer à la fois sur une augmentation raisonnable des impôts, celle des services, et la diminution des dépenses.

M. Gilles BRUNEL partage ce qui a été dit (CCAS, musée) et notamment de jouer sur tous les tableaux pour ne pas faire peser les augmentations sur un seul public
Concernant la cantine, il rappelle qu'il est partisan que 50% du coût soit payé par les familles utilisatrices

M. Louis-Paul COLDREY se dit content de ne pas payer trop d'impôts et souhaite connaître la position du Maire.

M. Mohand HAMOUMOU répond que l'important pour lui est d'abord d'écouter les élus, lors du DOB et de la commission finances, puis les Volvicois lors de la prochaine réunion publique le 9 mars. Ensuite, il fera une synthèse et des propositions pour le vote du budget.

M. Mohand HAMOUMOU félicite les élus pour la qualité des échanges et **PREND ACTE** de la tenue du débat d'orientation budgétaire 2016.

7. PERSONNEL

Modification du tableau des effectifs

Rapporteur : Mohand HAMOUMOU, Maire.

M. Mohand HAMOUMOU expose à l'assemblée, que pour permettre la progression de carrière d'un agent ayant été reçu au concours de rédacteur territorial, il est nécessaire de transformer un poste d'adjoint technique de 2ème classe (catégorie C) en un poste de rédacteur (catégorie B).

Le coût engendré par cette mesure est estimé à 2 500 € brut chargé en année pleine et a été inscrit dans les prévisions budgétaires de 2016.

Compte tenu de l'intérêt pour la commune de faire évoluer le poste actuel vers un poste de catégorie B, **le Conseil Municipal**, M. Mohand HAMOUMOU entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **VALIDE** la modification du tableau des effectifs selon les modalités décrites ci-dessus.

8. FINANCES

Aménagement de locaux destinés aux services communaux – Plan de financement et demande de subvention

Rapporteur : Mohand HAMOUMOU, Maire.

M. Mohand HAMOUMOU expose à l'assemblée que le service de la Police Municipale de Volvic est aujourd'hui installé dans des locaux au rez-de-chaussée de la Mairie. En retrait au fond de la cour, le service est difficilement repérable pour les usagers malgré un effort de signalétique.

De plus, la configuration actuelle des bureaux ne permet pas l'accueil du public dans des conditions de confidentialité requises par certaines situations.

Après avoir envisagé plusieurs solutions de transfert dont le déplacement en interne dans la mairie, une installation dans des locaux plus adaptés au fonctionnement de ce service semble s'imposer.

Parmi les bâtiments à rénover appartenant à la commune, les anciens locaux abandonnés par la poste pourraient convenir non seulement pour la police municipale mais également pour l'accueil de « l'espace jeunes » et de « l'atelier femmes ».

Ils présentent de nombreux avantages pour l'agencement de l'espace et sont d'accès facile en centre bourg avec des stationnements à proximité.

Toutefois, un aménagement plus fonctionnel est nécessaire et demande la réalisation préalable de travaux (électricité, cloisons, sanitaires aux normes d'accessibilité,...) dont le montant est estimé à : 27 000 HT.

Ce dossier pourrait bénéficier d'une aide de 10 000 € au titre de la réserve parlementaire.

Plan de financement prévisionnel :

Montant des travaux : 27 000 € HT
Financement Etat : 10 000 € HT
Part communale : 17 000 € HT

Le Conseil Municipal, M. Mohand HAMOUMOU entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **VALIDE** le plan de financement proposé et **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter la subvention correspondante.

INFORMATIONS

• Prochains Conseils Municipaux

Jeudi 24 Mars 2016	19 h 00	Budget 2016
Jeudi 28 Avril 2016	19 h 00	
Vendredi 27 Mai 2016	18 h 30	

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune intervention n'étant demandée, Monsieur le Maire clôt la séance à 20 h 45.

Le Secrétaire de séance,
Jean-Pierre PEYRIN



Le Maire,
Mohand HAMOUMOU



PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 24 MARS 2016 A 19 H 00

Le Conseil Municipal de la Commune de Volvic dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Volvic sous la présidence de M. Mohand HAMOUMOU, Maire.

Etaient présents : Mohand HAMOUMOU – Nicole LAURENT – Jean-Pierre PEYRIN – Jean-Christophe GIGAULT – Nadège BROSSEAUD-LEROY – Gilbert MÉNARD – Marie-Aude JACQUES – Gilles BRUNEL – Florent LOUSTALET – Jean-Baptiste M'BOUNGOU – Daniel BAPTISTE – Jean-Yves SUDRE – Denise AMBLARD – Joël DE AMORIM – Louis-Paul COLDREY – Morgane GENEIX – Françoise RIGOULET.

Etaient représentés :

Christine DIEUX par Gilbert MÉNARD.
Bernadette GRELIER par Mohand HAMOUMOU.
Fanny ANNEZO par Joël DE AMORIM.
Martine MALLET par Denise AMBLARD.
Okan YALCIN par Florent LOUSTALET.
Laurent PÉNEVÈRE par Morgane GENEIX.
Eric AGBESSI par Louis-Paul COLDREY.

Etaient excusés : Hervé POUGHEON – Isabelle DOMINGUES – Jérôme LECHIPRE.

M. Mohand HAMOUMOU, Maire, après avoir procédé à l'appel des conseillers, constate le quorum atteint, ouvre la séance du conseil municipal et désigne **Mme Nadège BROSSEAUD-LEROY** aux fonctions de secrétaire de séance.

M. Mohand HAMOUMOU, Maire, informe l'assemblée de la présence de Mme Valérie BOISSARD, Percepteur de Volvic, qui a été invitée à cette séance relative notamment au vote du budget.

LECTURE DES DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SA DELEGATION D'ATTRIBUTIONS :

Néant.

1. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU MERCREDI 24 FÉVRIER 2016

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 24 février 2016 est approuvé à l'unanimité.

2. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

EHPAD – Remplacement et désignation d'un représentant titulaire

Rapporteur : Mohand HAMOUMOU, Maire.

M. Mohand HAMOUMOU, Maire, rappelle à l'assemblée que par délibération n° 38/2014 en date du 10 avril 2014, le Conseil Municipal a désigné les représentants titulaires au sein du Conseil

d'Administration de l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) de Volvic.

A la suite de la démission, en date du 4 septembre 2015, de Mme Sylvie LAGARDE, Conseillère Municipale, désignée représentante titulaire, il convient de procéder à son remplacement. Madame Lagarde ayant été élue sur la liste minoritaire, Monsieur le Maire propose de la remplacer par un(e) élu(e) de la même liste mais aucun ne souhaite se porter candidat.

Mme Nicole LAURENT accepte alors d'être candidate

Il est procédé au vote : 24 votants.

Le Conseil Municipal, M. Mohand HAMOUMOU entendu, et après vote, à l'unanimité, **DÉSIGNE** Mme Nicole LAURENT, représentant titulaire au sein du Conseil d'Administration de l'EHPAD de Volvic.

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

SIAD – Remplacement et désignation d'un représentant suppléant

Rapporteur : Mohand HAMOUMOU, Maire.

M. Mohand HAMOUMOU, Maire, rappelle à l'assemblée que par délibération n° 38/2014 en date du 10 avril 2014, le Conseil Municipal a désigné les représentants titulaires et suppléants au sein du Syndicat Intercommunal d'Aide à Domicile (SIAD).

A la suite de la démission, en date du 4 septembre 2015, de Mme Sylvie LAGARDE, Conseillère Municipale, désignée représentante suppléante, il convient de procéder à son remplacement.

Discussion

Après avoir sollicité les membres du conseil municipal pour faire acte de candidature et en priorité ceux de la liste minoritaire à laquelle appartenait Madame Lagarde avant sa démission, Mohand HAMOUMOU constate que la minorité ne souhaite pas proposer de candidature.

M. Florent LOUSTALET se déclare candidat.

Il est procédé au vote : 24 votants

Le Conseil Municipal, M. Mohand HAMOUMOU entendu, et après vote, à l'unanimité, **DÉSIGNE**, M. Florent LOUSTALET, représentant suppléant au sein du SIAD.

4. URBANISME

Cession des terrains La Bannière / Les Bouquets à l'OPHIS

Rapporteur : Gilbert MÉNARD, Adjoint au Maire, en charge de l'Urbanisme.

M. Gilbert MÉNARD, Adjoint au Maire en charge de l'Urbanisme, rappelle à l'assemblée, la délibération n° 79/2015 concernant le lancement d'un appel à candidatures en juin 2015, pour une cession amiable de terrains constructibles à aménager et de parcelles bâties à réhabiliter sur les secteurs du Bourg - La Bannière et des Bouquets, dans le but de créer des logements.

Les parcelles correspondantes aux secteurs énumérés ci-dessus sont les suivantes :

- ✓ Pour les Bouquets : AP 760/761/1246/1255,
- ✓ Pour la Bannière – centre Bourg : AP 29/952 et AR 44/704/723/737.

Une proposition a été faite en date du 29 septembre 2015 par un groupement de bailleurs sociaux : OPHIS et Auvergne Habitat.

Le contenu de l'offre a nécessité des compléments d'informations sur la teneur des propositions.

A l'issue de nombreux échanges, des contraintes techniques et architecturales sur le secteur de La Bannière sont apparues et ont rendu le projet difficilement réalisable dans le même délai que celui de l'opération des Bouquets. En effet, le coût de réhabilitation est élevé par rapport à la configuration des lieux, à la complexité sur la faisabilité du stationnement et à de nombreuses contraintes techniques : démolition, consolidation de certains bâtis mitoyens.

Il est également rappelé que par délibération n° 12/2016 en date du 24/2/2016, le Conseil Municipal a sollicité l'intervention de l'Atelier Rural d'Urbanisme pour accompagner les réflexions de la commune sur l'aménagement du centre du bourg et notamment pour étudier les conditions de réalisation de logements sur le site de La Bannière.

En revanche, l'OPHIS et Auvergne Habitat ont finalisé le dossier des Bouquets et ont fait une offre d'achat à la commune correspondant à son estimation.

La composition du programme proposé :

- inclut des logements en accession sociale, des logements locatifs et des lots libres,
- permet de faire une offre à 433 000 € répondant à la mise en vente mentionnée dans l'appel à candidatures.

Il s'avère nécessaire de traiter cette opération en deux temps afin de respecter le calendrier prévisionnel de création de logements figurant dans les documents d'urbanisme :

- cession des terrains situés dans la zone des Bouquets,
- complément d'étude pour l'îlot de La Bannière.

Discussion

Jean-Christophe GIGAULT demande des précisions sur le nombre de logements.

Gilbert MÉNARD rappelle que le projet comporte une quarantaine de constructions dont 20 % de logements sociaux et 80 % de parcelles libres, c'est-à-dire n'étant pas affectées à la construction de logements sociaux.

Le Conseil Municipal, M. Gilbert MÉNARD entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité, et afin de permettre aux bailleurs d'engager, dans un premier temps, l'ouverture à l'urbanisation de la Zone des Bouquets :

- **VALIDE** la proposition de l'OPHIS et Auvergne Habitat sur la zone des Bouquets,
- **CHARGE** Monsieur le Maire ou le 1^{er} adjoint de toutes les formalités liées à ce dossier,
- **CONFIE** la rédaction d'un compromis de vente à Me GUINOT, Notaire à Volvic.

5. URBANISME

Convention entre la Commune de Volvic et la Société Clarus Mons – Lotissement « Les Terrasses de Lavaud » à Tourtoule

Rapporteur : Gilbert MÉNARD, Adjoint au Maire, en charge de l'Urbanisme.

M. Gilbert MÉNARD, Adjoint au Maire en charge de l'Urbanisme, informe l'assemblée qu'un projet de lotissement « Les Terrasses de Lavaud » situé à Tourtoule – Route de Clermont est actuellement mené par un aménageur, la société Clarus Mons.

Afin d'être dispensé de constituer une association syndicale en application de l'article R 442-7 du Code de l'Urbanisme, l'aménageur Clarus Mons sollicite la commune de Volvic pour le transfert dans le domaine communal de la totalité des voies et espaces communs une fois les travaux achevés.

Afin de définir les conditions de ce transfert, une convention de rétrocession de la voirie et des équipements communs est nécessaire, conformément à l'article R 442-8 du Code de l'Urbanisme.

Le Conseil Municipal, M. Gilbert MÉNARD entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention relative à la rétrocession des voies et équipements communs du lotissement « Les Terrasses de Lavaud », ainsi que toutes pièces y afférent.

6. URBANISME

Avis sur le dossier PPRNPI

Rapporteur : Gilbert MÉNARD, Adjoint au Maire, en charge de l'Urbanisme.

M. Gilbert MÉNARD, Adjoint au Maire en charge de l'Urbanisme, expose à l'assemblée que par arrêté préfectoral n° 2014205-0003 en date du 24 juillet 2014, l'établissement d'un nouveau Plan de

Prévention des Risques Naturels Prévisibles d'inondations (PPRNPI) a été prescrit sur les communes de Châtel-Guyon, Châteaugay, Enval, Malauzat, Marsat, Ménérol, Mozac, Riom, Saint-Bonnet-Près-Riom et Volvic. Après approbation, ce plan se substituera à l'arrêté préfectoral du 6 août 2010.

De décembre 2012 à octobre 2015, la préparation du projet de PPRNPI a fait l'objet de plusieurs réunions de présentation et d'échanges associant les collectivités concernées.

Conformément aux dispositions de l'article R562-7 du Code de l'Environnement, le Conseil Municipal doit émettre un avis sur le dossier reçu le 9 février 2016. Cet avis sera annexé au registre de l'enquête publique à laquelle sera soumis ce projet de PPRNPI.

Après examen, il semble que pour une meilleure compréhension, des points sont à clarifier dans le titre 2. La mise en application des mesures obligatoires pour la réduction des risques sur les biens existants prévues au titre 3 du projet règlement présente quelques difficultés.

La rédaction proposée est la suivante :

Titre 2 – Dispositions applicables en matière d'utilisation des Sols
Chapitre 3 – Dispositions applicables en zones O et Or

- Article O2 – Sont autorisés sous réserve...
 - ✓ (d) – les modifications d'aménagement intérieur des bâtiments existants dès lors qu'elles ne conduisent pas à une augmentation de la vulnérabilité

Sur ce point l'évaluation de l'augmentation de la vulnérabilité apparaît impossible : la collectivité n'a pas connaissance de ce type de travaux qui restent non déclaratifs et de la responsabilité de celui qui les réalise.

- ✓ (a) et (o) – constructions nouvelles (a) et construction (o),

Il existe une ambiguïté sur les constructions qui sont conditionnées à une étude préalable.

Titre 3 – Mesures de prévention, de protection et de sauvegarde, et mesures relatives à l'aménagement, l'utilisation ou l'exploitation des biens existants en zone inondable
Chapitre 1 – Mesures Obligatoires

- Article 3.1 – Obligations imposées à tous les propriétaires et ayants droits :
 - ✓ Assurer l'enlèvement de tout objet non arrimé susceptible de générer des encombres et de tout matériau flottant ou sensible à l'eau et polluant.

Pour ce point, les préconisations pourraient être dissociées de manière à traiter uniquement l'enlèvement de tout matériau flottant ou sensible à l'eau et polluant. Des précisions doivent être apportées sur les objets non arrimés qui pourraient faire l'objet d'un alinéa particulier.

De plus, l'article 3.3 est manquant par rapport au précédent projet.

Discussion

Louis-Paul COLDREY s'interroge sur les règles applicables à la Société des Eaux de Volvic.

Jean-Yves SUDRE rappelle les contraintes opposables ainsi que les prescriptions et notamment l'interdiction de sous-sols et l'obligation de surélévations pour une mise en sécurité. Il précise que l'enquête publique aura lieu du 25 avril au 26 mai 2016 avec une permanence du commissaire enquêteur d'une demi-journée en mairie le 19 mai 2016 de 14h à 17h. Une information sera faite dans la presse.

Le Conseil Municipal, M. Gilbert MÉNARD entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **EMET** un avis favorable sous réserve des observations formulées sur le projet de PPRNPI de l'agglomération riomoise.

7. FONCIER

Etat des acquisitions, échanges et ventes immobilières – Années 2014 et 2015

Rapporteur : Jean-Pierre PEYRIN, Adjoint au Maire, *en charge des Travaux.*

M. Jean-Pierre PEYRIN, Adjoint au Maire en charge du Foncier, informe l'assemblée que l'article L 2241.1 du Code Général des Collectivités Territoriales stipule que dans les communes de plus de 2 000 habitants, chaque année, une délibération doit intervenir sur le bilan des acquisitions et cessions.

En application de ces dispositions, il vous est présenté la liste des opérations immobilières effectuées au cours des années 2014 et 2015 qui est la suivante :

Transactions foncières effectuées directement par la commune :

ACQUISITIONS

2014

ZC 44-46-57-58-59-60-61-63-64-131-136-138-139-140-141-164-166-168-170-172-174

Transaction à l'Euro symbolique - Parcelles situées aux lieux-dit cadastraux Pré-Mergue et La Valeire – Protection de l'impluvium (délibération n° 6/2014)

ZK 735 – 135 € - Parcelle située au Lac (délibérations n° 10/2014 et 139/2014)

AP 1326 – 420 € - Régularisation d'un alignement Rue du Soupt (délibération n° 09/2014)

2015

Régularisation de divers alignements (délibération n° 09/2014) :

ZM 1044 – 480 € - Impasse de la Sauvère,

ZM 1045 – 80 € - Impasse de la Sauvère – Le Mas,

ZR 339 – 144 € - Allée des bois – Luzet,

ZM 1033 – 580 € - Rue des Batignolles,

AP 1314 – 1060 € - Rue de Viallard.

AP 760/761/1246-1255 – Valeur de 431 686.85 € - Capital restant dû + frais : 129 017.44 € - Parcelles situées au secteur des Bouquets : rétrocession EPF-Smaf à la Commune.

VENTES

2014

AY 399 - 1220 € - Parcelle située à Tourtoule – Chemin d'Argnat (délibération n° 124/2014)

AY 398 – 1575 € - Parcelle située à Tourtoule – Rue de la Fontaine (délibération n° 101/2013)

2015

AH 129-130 - 1485 € - Parcelles situées à la Plaine (délibération n° 113/2011)

AR 753 - 15 296 € - Parcelles situées Route de Marsat (derrière les anciens Ateliers Chauffour) – (délibération n° 18/2015).

ÉCHANGES

2014

ZT 190/191 – Sans soulte – Régularisation d'un alignement à Egaules (délibération n° 106/2014).

Le Conseil Municipal, M. Jean-Pierre PEYRIN entendu, **PREND ACTE** de la liste des opérations immobilières effectuées au cours des années 2014 et 2015.

8. PERSONNEL

Cumul d'activités publiques à titre accessoire – Recrutement d'un vacataire

Rapporteur : Daniel BAPTISTE, Conseiller Municipal Délégué, *en charge des Services Techniques.*

Il est rappelé la réglementation existante en matière de cumul d'activités :

Principes régissant le cumul d'activités à titre accessoire :

Il existe une interdiction de principe au cumul, sous tendue par l'idée selon laquelle un fonctionnaire doit consacrer l'intégralité de son activité professionnelle aux tâches qui lui sont confiées dans l'administration qui l'emploie, à laquelle le décret n°2007-658 relatif au cumul d'activités des fonctionnaires a toutefois apporté des aménagements importants, en autorisant notamment un fonctionnaire à temps plein à cumuler avec son activité principale une activité accessoire, qu'elle s'exerce pour le compte d'une entreprise privée ou d'une personne/organisme public.

Le fonctionnaire qui souhaite ainsi exercer une activité accessoire doit avoir été au préalable autorisé par l'administration qui l'emploie.

Avant de donner son accord, celle-ci doit veiller à ce que l'activité accessoire envisagée ne porte pas atteinte au fonctionnement normal, à l'indépendance et à la neutralité du service de l'activité principale.

Plusieurs éléments (« faisceau d'indices ») permettent de s'assurer du caractère accessoire de l'activité envisagée :

- par nature, elle est limitée dans le temps ;
- elle ne doit pas avoir pour but, lorsqu'il s'agit d'une activité publique, de pourvoir à la vacance d'un emploi permanent : les fonctions exercées dans ce cadre doivent donc correspondre à un besoin ponctuel, et avoir un objet précis (mission de conseil, expertise, consultation etc...).

Modalités d'exercice de l'activité publique accessoire :

L'activité publique accessoire peut être exercée soit en qualité d'agent non titulaire (cf. besoin occasionnel), soit en qualité de vacataire.

NB : la jurisprudence définit une vacation comme devant répondre à trois critères :

- un engagement pour effectuer un acte déterminé ;
- caractère discontinu dans le temps (une vacation ne doit pas avoir pour objet de répondre à un besoin permanent) ;
- rémunération liée à l'acte.

Conditions d'exercice de l'activité publique accessoire :

- L'activité publique accessoire n'est pas quantifiée : rien dans la réglementation n'indique la durée hebdomadaire ou mensuelle maximum autorisée en plus de l'activité principale.

NB : La limite des 115% ne concerne en effet que la possibilité de cumul de plusieurs emplois permanents à temps non complet.

Il n'y a donc pas d'autres limites que celles définies par le Code du travail et le décret n°2000-815 du 25 août 2000, soit :

« L'organisation du travail doit respecter les garanties minimales ci-après définies.

La durée hebdomadaire du travail effectif, heures supplémentaires comprises, ne peut excéder ni quarante-huit heures au cours d'une même semaine, ni quarante-quatre heures en moyenne sur une période quelconque de douze semaines consécutives et le repos hebdomadaire, comprenant en principe le dimanche, ne peut être inférieur à trente-cinq heures.

La durée quotidienne du travail ne peut excéder dix heures.

Les agents bénéficient d'un repos minimum quotidien de onze heures.

L'amplitude maximale de la journée de travail est fixée à douze heures. »

- L'activité publique accessoire ne peut être exercée qu'en dehors des heures de service.
- Cotisations salariales : assujettissement à la CSG, RDS et le cas échéant, 1% solidarité.

M. Daniel BAPTISTE, Adjoint au Maire en charge des Services Techniques, expose à l'assemblée,

Considérant la possibilité offerte aux agents publics à temps plein ou à temps partiel de cumuler des activités accessoires à leur activité principale, à condition d'y être autorisés et que l'activité envisagée ne pas porter atteinte au fonctionnement normal, à l'indépendance et à la neutralité du service,

Considérant la possibilité offerte aux agents publics de cumuler une activité d'intérêt général accessoire exercée auprès d'une personne publique avec leur activité publique principale,

Considérant l'intérêt d'une mission d'expertise et de conseil auprès des services municipaux dans le domaine de l'aménagement paysager,

Considérant que l'activité publique accessoire envisagée correspond à un besoin non permanent de la collectivité,

Considérant que l'activité publique accessoire envisagée ne saurait porter atteinte au fonctionnement normal, à l'indépendance et à la neutralité du service dans le cadre de l'activité principale du fonctionnaire recruté,

Considérant que le fonctionnaire sollicité a reçu l'autorisation explicite de son administration d'origine pour exercer une activité publique accessoire,

Le Conseil Municipal, M. Daniel BAPTISTE entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **AUTORISE** Monsieur le Maire à faire appel aux services d'un fonctionnaire territorial pour exercer à titre accessoire une mission de conseil et d'expertise auprès des services de la commune à compter du 1^{er} avril 2016 et jusqu'au 31 décembre 2016.

Cette mission s'exercera à hauteur de 160 h à 240 h par an.

Le fonctionnaire ainsi recruté sera rémunéré à hauteur de 15 € brut par heure de travail.

9. PERSONNEL

Contrat de vacations – Interventions pédagogiques à destination des enfants fréquentant les ALSH et les ateliers découvertes

Rapporteur : Jean-Baptiste M'BOUNGOU, Conseiller Municipal Délégué, *en charge de l'Education*

M. Jean-Baptiste M'BOUNGOU, Conseiller Municipal Délégué en charge de l'Education, expose à l'assemblée que la commune de Volvic souhaite proposer aux enfants fréquentant ses accueils de loisirs sur les temps péri et extra scolaires des animations et des ateliers découvertes permettant de s'initier de manière ludique et pédagogique à la pratique du jardinage.

Considérant l'arrêt CE, 4/1 SSR, du 23 novembre 1988, Planchon, req. N°59236,

Considérant qu'il est nécessaire de formaliser les interventions d'une intervenante au sein de la commune de Volvic,

Le Conseil Municipal, M. Jean-Baptiste M'BOUNGOU entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **AUTORISE** Monsieur le Maire à recruter via un contrat de vacations une intervenante qui assurera ponctuellement des animations auprès des enfants pendant la période du 1^{er} avril 2016 au 31 décembre 2016.

La co-contractante sera rémunérée à hauteur de 15 € brut par heure de travail, dans la limite de 20 interventions.

L'impact de ce recrutement est estimé à 300 € brut pour l'année 2016.

10. PERSONNEL

Emploi temporaire – Prolongation de la durée de mission

Rapporteur : Mohand HAMOUMOU, Maire.

M. Mohand HAMOUMOU, Maire, rappelle à l'assemblée que dans le cadre de l'élaboration d'un Projet Scientifique et Culturel, le Conseil Municipal, par délibération n° 83/2015 en date du 25 juin 2015, a décidé de créer un emploi de Chargé de Mission au grade d'attaché de conservation du patrimoine à temps complet pour une durée de six mois à compter du 16 novembre 2015.

Considérant qu'il est possible de faire appel aux services d'agents non titulaires pour faire face à un accroissement temporaire de l'activité (pendant 12 mois maximum sur une même période de 18 mois),

Considérant la nécessité de poursuivre le Projet Scientifique et Culturel entrepris pour le musée Marcel Sahut depuis le mois de novembre 2015 jusqu'à sa mise en œuvre,

Considérant que pour finaliser cette mission, il est nécessaire de prolonger les services de l'agent recruté au mois de novembre 2015 pour une durée de 6 mois supplémentaires,

Discussion

Louis-Paul COLDREY demande à consulter le PSC ainsi que le projet global concernant le Centre Bourg.

Mohand HAMOUMOU précise que le PSC est en cours de rédaction et qu'après validation par la DRAC, étape préalable obligatoire, il sera présenté au Conseil Municipal pour être soumis à son examen.

Le Conseil Municipal, M. Mohand HAMOUMOU entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DÉCIDE de prolonger le contrat d'un agent du grade d'attaché de conservation du patrimoine à temps complet pour une durée de 6 mois à compter du 16 mai 2016
- DIT que les crédits sont inscrits au BP 2016.

11. FINANCES

Liste annuelle des marchés publics

Rapporteur : Mohand HAMOUMOU, Maire.

M. Mohand HAMOUMOU, Maire, expose à l'assemblée,

Considérant qu'au cours du premier trimestre de chaque année, le pouvoir adjudicateur publie sur le support de son choix la liste des marchés conclus l'année précédente, il vous est présenté pour l'année 2015 la liste des marchés supérieurs à 20 000 € HT à publier en application de l'article 133 du Code des Marchés Publics.

Cette liste indique la typologie des prestations et regroupe les marchés en fonction de leur montant selon les tranches suivantes :

- marchés dont le montant est égal ou supérieur à 20 000 € HT et inférieur à 90 000 € HT,
- marchés dont le montant est égal ou supérieur à 90 000 € HT et inférieur au seuil de procédure formalisée mentionnée au II de l'article 26 du Code des Marchés Publics,
- marchés dont le montant est égal ou supérieur au seuil de procédure formalisée.

Les tableaux ci-dessous reprennent donc l'ensemble des marchés supérieurs à 20 000 € passés par la commune de Volvic en tant que pouvoir adjudicateur pour l'année 2015.

MARCHÉS DE TRAVAUX

MARCHÉS DE 20 000 à 89 999,99 € HT

Objet	Date du marché	Attributaires	Code Postal attributaire	Montant du marché en € HT
Néant				

MARCHÉS DE 90 000 à 5 185 999 € HT

Objet	Date du marché	Attributaires	Code Postal attributaire	Montant du marché en € HT
Néant				

MARCHÉS DE 5 186 000 € HT et plus

Objet	Date du marché	Attributaires	Code Postal attributaire	Montant du marché en € HT
Néant				

MARCHÉS DE FOURNITURES

MARCHÉS DE 20 000 à 89 999,99 € HT

Objet	Titulaire	Code Postal	Durée	Notification	Montant HT
Catalogues - imprimés de communication - enveloppes à logo					
Lot 1 - conception, photocomposition, photogravure	RIOM OFF 7	63200	1 an renouvelable 3 fois par périodes successives d'un an	27/08/2015	Mini : 5 000 € /an Maxi : 12 000 € /an
Lot 2 - impressions					Mini : 10 000 € /an Maxi : 35 000 € /an

MARCHÉS DE 90 000 à 206 999,99 € HT

Objet	Date du marché	Attributaires	Code Postal attributaire	Montant du marché en € HT
Néant				

MARCHÉS DE 207 000 € HT et plus

Objet	Date du marché	Attributaires	Code Postal attributaire	Montant du marché en € HT
Néant				

MARCHÉS DE SERVICES

MARCHÉS DE 20 000 à 89 999,99 € HT

Objet	Titulaire	Code Postal	Durée	Notification	Montant HT
Entretien des espaces verts des villages de la commune de Volvic	Forez Elagage	63490	3 ans	02/06/2015	30 894.91 €
Contrats d'assurances					
Lot 1 : dommages aux biens	Groupama	69009	3 ans	10/12/2015	7257.60 €/an
Lot 2 : responsabilités civiles	SMACL	79031	3 ans	10/12/2015	10 491.27€/an
Lot 3 : véhicules	SMACL	79031	3 ans	10/12/2015	10 059.98 €/an
Lot 4 : protection juridique	JADIS SAS	93341	3 ans	10/12/2015	799.64 €/an
Lot 5 : protection fonctionnelle agents/élus	SMACL	79031	3 ans	10/12/2015	604 €/an

MARCHÉS DE 90 000 à 206 999 € HT

Objet	Date du marché	Attributaires	Code Postal attributaire	Montant du marché en € HT
Néant				

MARCHÉS DE 207 000 € HT et plus

Objet	Date du marché	Attributaires	Code Postal attributaire	Montant du marché en € HT
Néant				

Le Conseil Municipal, M. Mohand HAMOUMOU entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **AUTORISE** la publication de cette liste sur le site des marchés publics de la commune et sur le site internet de la commune, et **CHARGE** Monsieur le Maire de procéder à la publication de la liste des marchés supérieurs à 20 000 € sur les supports cités ci-dessus.

12. FINANCES

Avenant n° 1 – Marché de fournitures de denrées alimentaires

Rapporteur : Jean-Baptiste M'BOUNGOU, Conseiller Municipal Délégué, *en charge de l'Education*.

M. Jean-Baptiste M'BOUNGOU, Conseiller Municipal Délégué en charge de l'Education, expose à l'assemblée que la Commune de Volvic a signé un marché de fournitures de denrées alimentaires et de confection de repas dans la cuisine du groupe scolaire Gustave Roghi le 5 juillet 2012.

Le marché a été notifié le 12 juillet 2012 à l'entreprise API Restauration en application des articles 57 et 59 du Code des Marchés Publics pour un montant de 120 038,30 € HT pour une période initiale d'un an.

Le marché a fait l'objet de reconductions par période successive d'un an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans, soit jusqu'au 12 juillet 2016.

Le présent avenant a pour objet de prolonger la fourniture de denrées alimentaires et de confection de repas dans la cuisine du groupe scolaire Gustave Roghi pour une année supplémentaire, soit jusqu'au 12 juillet 2017.

Le surcoût de l'avenant est estimé à environ 120 038,30 € HT (126 640,40 € TTC) en tenant compte des montants indiqués au bordereau des prix.

Toutes les clauses et conditions générales du marché initial demeurent applicables en tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Considérant la réflexion actuellement en cours sur la mise en place d'une nouvelle structure intercommunale, qui entraînera des transferts de compétences qui peuvent concerner le marché objet du présent avenant.

Considérant que dans l'attente d'une clarification sur l'ensemble de ces transferts, la prestation de fourniture de denrées alimentaires et de confection de repas dans la cuisine du groupe scolaire Gustave Roghi doit continuer de fonctionner.

Le Conseil Municipal, M. Jean-Baptiste M'BOUNGOU entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le projet d'avenant n° 1 au marché de fournitures de denrées alimentaires et de confection de repas dans la cuisine du groupe scolaire Gustave Roghi
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou Monsieur le 1^{er} adjoint à signer l'avenant n° 1 ainsi que tout acte y afférent.

13. FINANCES

Convention pour la constitution d'un groupement de commandes en vue de la fourniture et l'installation de matériel informatique dans les écoles

Rapporteur : Mohand HAMOUMOU, Maire.

M. Mohand HAMOUMOU, Maire, informe l'assemblée que les communes de Chanat-La-Mouteyre, Charbonnières-Les-Varennes, Châtel-Guyon, Saint-Ours-Les-Roches et Volvic souhaitent équiper leurs écoles de matériel pédagogique interactif polyvalent, stable et confortable d'utilisation.

L'article 8 du Code des Marchés Publics offre la possibilité aux acheteurs de coordonner et regrouper leurs achats pour satisfaire à des besoins ponctuels ou de manière permanente.

L'objectif recherché est de mettre en œuvre des marchés communs permettant d'optimiser les procédures, les coûts et de réduire les risques juridiques.

Après avoir réalisé un recensement auprès des communes, des groupements de commandes peuvent ainsi être mis en œuvre pour les communes souhaitant y être associées.

C'est pourquoi les communes ci-dessus désignées ont décidé de s'associer dans le cadre d'un groupement de commandes en vue de la fourniture et l'installation de matériel informatique dans leurs écoles.

La ville de Volvic assurera la coordination du groupement.

Discussion

Mohand HAMOUMOU rappelle que ces investissements sont extrêmement intéressants pour les écoles et qu'ils peuvent bénéficier d'un taux de subvention de 60 à 80 %. Des crédits sont prévus dans le projet de BP 2016.

Le Conseil Municipal, M. Mohand HAMOUMOU entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le projet de convention pour la constitution d'un groupement de commandes en application de l'article 8 du Code des Marchés Publics, en vue de la fourniture et l'installation de matériel pour les écoles des communes de Chanat-La-Mouteyre, Charbonnières-Les-Varennes, Châtel-Guyon, Saint-Ours-Les-Roches et Volvic,
- **DÉSIGNE** M. Jean-Pierre PEYRIN, membre titulaire de la Commission d'Appel d'Offres comme membre titulaire de la commission en charge de l'attribution du marché et M. Gilbert MÉNARD, membre de la Commission d'Appel d'Offres comme membre suppléant de la commission en charge de l'attribution du marché,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou Monsieur le 1^{er} adjoint à signer la convention pour la constitution d'un groupement de commandes en vue de la fourniture et de l'installation de matériel informatique pour les écoles des communes de Chanat-La-Mouteyre, Charbonnières-Les-Varennes, Châtel-Guyon, Saint-Ours-Les-Roches et Volvic, ainsi que tout acte y afférent,
- **DIT** que la dépense en résultant sera inscrite au budget de l'exercice en cours.

14. FINANCES

Camping « Volvic, Pierre et Sources » - Présentation du bilan d'activité 2015

Rapporteur : Nicole LAURENT, Adjointe au Maire, en charge du Tourisme.

Mme Nicole LAURENT, Adjointe au Maire en charge du Tourisme, informe l'assemblée que le bilan de l'activité 2015 du Camping Municipal « Volvic, Pierre et Sources » a été présenté au Conseil d'Exploitation du camping le 10 mars 2016.

Fréquentation des chalets :

L'étude des tableaux et des graphiques (joints en annexe) révèle un taux d'occupation moyen (sur 12 mois) en légère baisse : 49 % (51 % en 2014).

Ceci s'explique en partie par la baisse des taux d'occupation du 1^{er} trimestre, en raison notamment de l'absence de réservations par la clientèle professionnelle.

Le taux d'occupation moyen (62 %) de la saison touristique (mai-septembre / 5 mois) est stable (légère hausse de 1%).

Nous noterons, toutefois, des taux d'occupation « record » pour les mois de juin (60%), juillet (61%), août (85%) et une hausse conséquente des taux d'occupation du 4^{ème} trimestre (+ 12%).

Fréquentation des emplacements :

Les chiffres sont stables en ce qui concerne la location des emplacements.

Fréquentation de la salle :

Le taux d'occupation moyen s'élève à 31 % (55% en 2014). Cette baisse est conséquente à la mise en œuvre du nouveau règlement de la salle d'animations.

Le Conseil Municipal, Mme Nicole LAURENT entendue, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE** le bilan d'activité 2015 du Camping « Volvic, Pierre et Sources ».

15. FINANCES

BUDGET ANNEXE CAMPING – Compte Administratif 2015

Rapporteur : Nicole LAURENT, Adjointe au Maire, *en charge du Tourisme*.

M. Jean-Pierre PEYRIN est désigné Président de séance pour ce point.

Mme Nicole LAURENT expose à l'assemblée que le Compte Administratif, établi en fin d'exercice, retrace les mouvements effectifs de dépenses et de recettes de la collectivité. Toutes les recettes et les dépenses réalisées au cours de l'année écoulée sont prises en compte, y compris celles qui ont été engagées mais non mandatées (procédure de rattachement en fonctionnement, état des restes à réaliser pour l'investissement).

Contrairement à un budget qui doit être équilibré (dépenses = recettes pour chaque section), le Compte Administratif qui décrit ce qui s'est effectivement passé, peut constater une différence entre les dépenses et les recettes de chaque section.

Le Compte Administratif 2015 du Camping « Volvic, Pierre et Sources » s'établit ainsi :

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 99 567,32	G 103 223,47	G-A 3 656,15
	Section d'investissement	B 7 783,22	H 3 508,26	H-B -4 274,96

		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 29 712,80 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 234,27 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 107 584,81	Q= G+H+I+J 136 444,53	=Q-P 28 859,72

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 99 567,32	= G+I+K 132 936,27	33 368,95
	Section d'investissement	= B+D+F 8 017,49	= H+J+L 3 508,26	-4 509,23
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 107 584,81	= G+H+I+J+K+L 136 444,53	28 859,72

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	60 878,81	50 969,80	0,00	0,00	9 909,01
012	Charges de personnel, frais assimilés	51 060,00	45 323,53	0,00	0,00	5 736,47
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		111 938,81	96 293,33	0,00	0,00	15 645,48
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciations(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	2 100,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		114 038,81	96 293,33	0,00	0,00	17 745,48
023	Virement à la section d'investissement (4)	10 300,00				
042	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	3 273,99	3 273,99			0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		13 573,99	3 273,99			10 300,00
TOTAL		127 612,80	99 567,32	0,00	0,00	28 045,48
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	92 220,00	97 419,04	0,00	0,00	-5 199,04
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	5 680,00	5 804,43	0,00	0,00	-124,43
Total des recettes de gestion courante		97 900,00	103 223,47	0,00	0,00	-5 323,47
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		97 900,00	103 223,47	0,00	0,00	-5 323,47
042	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00			0,00
TOTAL		97 900,00	103 223,47	0,00	0,00	-5 323,47
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		29 712,80				

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	13 573,99	7 783,22	0,00	5 790,77
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	13 573,99	7 783,22	0,00	5 790,77
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	13 573,99	7 783,22	0,00	5 790,77
040	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	13 573,99	7 783,22	0,00	5 790,77
	Pour information	234,27	0,00	0,00	0,00
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	234,27	234,27	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	234,27	234,27	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	234,27	234,27	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	10 300,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	3 273,99	3 273,99	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	13 573,99	3 273,99	0,00	10 300,00
	TOTAL	13 808,26	3 508,26	0,00	10 300,00
	Pour information	0,00	0,00	0,00	0,00
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal, Mme Nicole LAURENT entendue, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE le Compte Administratif 2015 du Camping présenté ci-dessus.

16. FINANCES

BUDGET ANNEXE CAMPING – Compte de Gestion 2015

Rapporteur : Nicole LAURENT, Adjointe au Maire, en charge du Tourisme.

Mme Nicole LAURENT expose à l'assemblée qu'avant le 1^{er} juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice, le Receveur Municipal établit un Compte de Gestion par budget voté (budget principal et budgets annexes).

Le Compte de Gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du Compte Administratif.

Il comporte :

- une balance générale de tous les comptes tenus par le Receveur Municipal (comptes budgétaires et comptes de tiers notamment correspondant aux créanciers et débiteurs de la collectivité)
- le bilan comptable de la collectivité, qui décrit de façon synthétique l'actif et le passif de la collectivité ou de l'établissement local.

Le Compte de Gestion est également soumis au vote de l'assemblée délibérante qui peut constater ainsi la stricte concordance des deux documents (Compte Administratif établi par Monsieur le Maire et Compte de Gestion établi par le Receveur Municipal).

BILAN SYNTHÉTIQUE En milliers d'Euros

ACTIF NET (1)	Total	PASSIF	Total
Immobilisations incorporelles (nettes)	0,00	Dotations	0,00
Terrains	1,74	Fonds globalisés	0,00
Constructions	0,00	Réserves	8,65
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	0,00	Différences sur réalisations d'immobilisations	0,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00	Report à nouveau	29,71
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	Résultat de l'exercice	3,66
Autres immobilisations corporelles	11,38	Subventions transférables	0,00
Total immobilisations corporelles (nettes)	13,13	Subventions non transférables	0,00
Immobilisations financières	0,05	Droits de l'affectat, du concédant, de l'affermant et du remettant	0,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	13,16	Autres fonds propres	0,00
Stocks	0,00	TOTAL FONDS PROPRES	42,02
Créances	1,51	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0,00
Valeurs mobilières de placement	0,00	Dettes financières à long terme	0,00
Disponibilités	57,68	Fournisseurs (2)	11,22
Autres actifs circulants	0,00	Autres dettes à court terme	11,97
TOTAL ACTIF CIRCULANT	59,19	Total dettes à court terme	23,19
Comptes de régularisations	0,00	TOTAL DETTES	23,19
		Comptes de régularisations	7,14
TOTAL ACTIF	72,35	TOTAL PASSIF	72,35

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	<i>SECTION D'INVESTISSEMENT</i>	<i>SECTION DE FONCTIONNEMENT</i>	<i>TOTAL DES SECTIONS</i>
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	13 808,26	127 612,80	141 421,06
Titres de recettes émis (b)	3 508,26	103 223,47	106 731,73
Réductions de titres (c)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (d = b - c)	3 508,26	103 223,47	106 731,73
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	13 808,26	127 612,80	141 421,06
Mandats émis (f)	7 783,22	99 567,32	107 350,54
Annulations de mandats (g)	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (h = f - g)	7 783,22	99 567,32	107 350,54
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d-h) Excédent		3 656,15	
(h-d) Déficit	4 274,96		618,81

Le Conseil Municipal, Mme Nicole LAURENT entendue et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE** le compte de gestion 2015 du budget annexe Camping.

17. FINANCES

BUDGET ANNEXE CAMPING – Affectation du Résultat 2015

Rapporteur : Nicole LAURENT, Adjointe au Maire, en charge du Tourisme.

Mme Nicole LAURENT expose à l'assemblée que la situation financière du Compte Administratif 2015 du budget annexe du Camping « Volvic, Pierre et Sources » assujetti à la TVA fait apparaître les résultats de clôture tels qu'indiqués ci-dessous :

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2015

Budget Camping

Compte Administratif voté le : 24 MARS 2016

Résultat de fonctionnement reporté N-1	
A - Résultat de l'exercice	3 656.15 €
B - Résultat antérieur reporté	+ 29 712.80 €
C - Résultat à affecter (hors restes à réaliser)	+ 33 368.95 €
Solde d'exécution d'investissement N-1	
D 001 Besoin de financement	-4 509.23 €
R 001 Excédent de financement	
Solde des restes à réaliser d'investissement N-1	
Besoin de financement	
Excédent de financement	
Besoin de financement	-4 509.23 €

Au regard de ces données comptables, **le Conseil Municipal**, Mme Nicole LAURENT entendue, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **AFFECTE** le résultat 2015 du budget annexe Camping « Volvic, Pierre et Sources » de la manière suivante :

REPRISE	+ 33 368.95 €
affectation en réserves R 1068	+ 4 509.23 €
report en fonctionnement R 002	+ 28 859.72 €
DEFICIT REPORTE	

18. FINANCES

BUDGET ANNEXE CAMPING – Budget Primitif 2016

Rapporteur : Nicole LAURENT, Adjointe au Maire, en charge du Tourisme.

Mme Nicole LAURENT expose à l'assemblée le contenu du budget primitif 2016 du budget du Camping :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

		EXPLOITATION	
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
	T		
	E		
		129 769,72	100 910,00
+		+	+
R	E		
	P		
	O		
	R		
	T		
	S		
		0,00	0,00
		(si déficit)	(si excédent)
		0,00	28 859,72
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		129 769,72	129 769,72

		INVESTISSEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
	T		
	E		
		18 505,61	23 014,84
+		+	+
R	E		
	P		
	O		
	R		
	T		
	S		
		0,00	0,00
		(si solde négatif)	(si solde positif)
		4 509,23	0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		23 014,84	23 014,84

		TOTAL	
TOTAL DU BUDGET (3)		152 784,56	152 784,56

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	58 174,75	58 174,75	58 174,75
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	49 510,00	49 510,00	49 510,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
85	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		0,00	0,00	107 684,75	107 684,75	107 684,75
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		3 579,36	3 579,36	3 579,36
Total des dépenses réelles d'exploitation		0,00	0,00	111 264,11	111 264,11	111 264,11
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		14 850,00	14 850,00	14 850,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	0,00		3 655,61	3 655,61	3 655,61
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00		18 505,61	18 505,61	18 505,61
TOTAL		0,00	0,00	129 769,72	129 769,72	129 769,72

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	129 769,72
---	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	95 000,00	95 000,00	95 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	5 910,00	5 910,00	5 910,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	100 910,00	100 910,00	100 910,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		0,00	0,00	100 910,00	100 910,00	100 910,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	100 910,00	100 910,00	100 910,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	28 859,72
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	129 769,72
---	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	18 505,61
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	18 505,61	18 505,61	18 505,61
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	18 505,61	18 505,61	18 505,61
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	18 505,61	18 505,61	18 505,61
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	18 505,61	18 505,61	18 505,61
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	18 505,61	18 505,61	18 505,61

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	4 509,23
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	23 014,84

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	4 509,23	4 509,23	4 509,23
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	4 509,23	4 509,23	4 509,23
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	4 509,23	4 509,23	4 509,23
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		14 850,00	14 850,00	14 850,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	0,00		3 655,61	3 655,61	3 655,61
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	0,00		18 505,61	18 505,61	18 505,61
	TOTAL	0,00	0,00	23 014,84	23 014,84	23 014,84

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	23 014,84

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	18 505,61
---	------------------

Le Conseil Municipal, Mme Nicole LAURENT entendue, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE** le budget primitif 2016 du camping ci-dessus présenté.

19. FINANCES

BUDGET ANNEXE EAU – Compte Administratif 2015

Rapporteur : Jean-Yves SUDRE, Conseiller Municipal Délégué, en charge de l'Eau et de l'Assainissement.

M. Jean-Pierre PEYRIN est désigné Président de séance pour ce point.

M. Jean-Yves SUDRE expose à l'assemblée que le Compte Administratif, établi en fin d'exercice, retrace les mouvements effectifs de dépenses et de recettes de la collectivité. Toutes les recettes et les dépenses réalisées au cours de l'année écoulée sont prises en compte, y compris celles qui ont été engagées mais non mandatées (procédure de rattachement en fonctionnement, état des restes à réaliser pour l'investissement).

Contrairement à un budget qui doit être équilibré (dépenses = recettes pour chaque section), le Compte Administratif qui décrit ce qui s'est effectivement passé, peut constater une différence entre les dépenses et les recettes de chaque section.

Le Compte Administratif 2015 du Budget Annexe Eau s'établit ainsi :

	RESULTAT DE L'EXECUTION			RESTES A REALISER			RESULTAT CUMULE	
	Mandats émis	Titres émis	Résultat ou solde	Dépenses	Recettes	Résultat ou solde		
TOTAL DU BUDGET	404 890.48 €	810 840.99 €	405 760.63 €	2 992.95 €	27 931.50 €	24 938.55 €		
Fonctionnement	272 242.96 €	410 397.83 €	138 154.87 €					
Investissement	132 647.50 €	152 587.64 €	19 940.14 €	2 992.95 €	27 931.50 €	24 938.55 €		
002 Résultat reporté N-2		108 675.23 €	108 675.23 €					
001 Solde d'investissement N-2		138 980.29 €	138 980.29 €					
TOTAL PAR SECTION							Excédent	Déficit
Fonctionnement	272 242.96 €	519 073.06 €	246 830.10 €				246 830.10 €	
Investissement	132 647.51 €	291 567.93 €	158 920.43 €	2 992.95 €	27 931.50 €	24 938.55 €	183 858.98 €	
résultat global de clôture 2015 : EXCEDENT							430 689.08 €	

Pour l'exécution budgétaire 2015,

- La section d'exploitation est **excédentaire** avec un solde positif de **138 154,87 €** entre les recettes d'exploitation (410 397,83 €) et les dépenses d'exploitation (272 242,96 €)
- La section d'investissement est **excédentaire** avec un solde positif de **19 940,14 €** entre les recettes d'investissement (152 587,54 €) et les dépenses d'investissement (132 647,50 €)
- Le solde des « reste à réaliser » en section d'investissement est positif et s'élève à : **24 938,55 €**

Le résultat de clôture 2015 s'établit comme suit (résultat de l'exécution et restes à réaliser) :

- Pour la section d'investissement **183 858,98 €**
- Pour la section d'exploitation **246 830,10 €**

Soit un résultat global de 430 689,08 €

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 272 242,96	G 410 397,83	G-A 138 154,87
	Section d'investissement	B 132 647,50	H 152 587,64	H-B 19 940,14

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 108 675,23 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 138 980,29 (si excédent)

= =

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 404 890,46	Q= G+H+I+J 810 640,99	=Q-P 405 750,53

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 2 992,95	L 27 931,50
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	- E+F 2 992,95	- K+L 27 931,50

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 272 242,96	= G+I+K 519 073,06	246 830,10
	Section d'investissement	= B+D+F 135 640,45	= H+J+L 319 499,43	183 858,98
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 407 883,41	= G+H+I+J+K+L 838 572,49	430 689,08

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	159 000,00	107 701,66	0,00	0,00	51 298,34
012	Charges de personnel, frais assimilés	45 300,00	45 237,67	0,00	0,00	62,33
014	Atténuations de produits	70 000,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00	337,06	0,00	0,00	662,94
Total des dépenses de gestion courante		275 300,00	153 276,39	0,00	0,00	122 023,61
66	Charges financières	30 114,00	20 764,66	5 731,97	0,00	3 617,37
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	1 204,45	0,00	0,00	3 795,55
68	Dotations aux provisions et dépréciat ⁽²⁾	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés ⁽³⁾	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	17 715,60				
Total des dépenses réelles d'exploitation		328 129,60	175 245,50	5 731,97	0,00	147 152,13
023	Virement à la section d'investissement ⁽⁴⁾	50 000,00				
042	Opérat ⁽⁴⁾ ordre transfert entre sections ⁽⁴⁾	91 265,49	91 265,49			0,00
043	Opérat ⁽⁴⁾ ordre intérieur de la section (uniquement en M44) ⁽⁴⁾	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		141 265,49	91 265,49			50 000,00
TOTAL		469 395,09	266 510,99	5 731,97	0,00	197 152,13
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	327 000,00	376 664,07	0,00	0,00	-49 664,07
73	Produits issus de la fiscalité ⁽⁵⁾	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,40	0,00	0,00	-0,40
Total des recettes de gestion courante		327 000,00	376 664,47	0,00	0,00	-49 664,47
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	13,50	0,00	0,00	-13,50
78	Reprises sur provisions et dépréciations ⁽²⁾	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		327 000,00	376 677,97	0,00	0,00	-49 677,97
042	Opérat ⁽⁴⁾ ordre transfert entre sections ⁽⁴⁾	33 719,86	33 719,86			0,00
043	Opérat ⁽⁴⁾ ordre intérieur de la section (uniquement en M44) ⁽⁴⁾	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		33 719,86	33 719,86			0,00
TOTAL		360 719,86	410 397,83	0,00	0,00	-49 677,97
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		108 675,23				

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	13 450,00	10 260,70	0,00	3 189,30
21	Immobilisations corporelles	28 000,00	4 371,62	2 992,95	20 635,43
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	247 929,00	50 690,00	0,00	197 239,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	289 379,00	65 322,32	2 992,95	221 063,73
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	34 000,00	33 605,32	0,00	394,68
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	12 400,57			
	Total des dépenses financières	46 400,57	33 605,32	0,00	12 795,25
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	335 779,57	98 927,64	2 992,95	233 858,98
040	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	33 719,86	33 719,86		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	33 719,86	33 719,86		0,00
	TOTAL	369 499,43	132 647,50	2 992,95	233 858,98
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	89 253,65	61 322,15	27 931,50	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	89 253,65	61 322,15	27 931,50	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	89 253,65	61 322,15	27 931,50	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	50 000,00			
040	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	91 265,49	91 265,49		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	141 265,49	91 265,49		50 000,00
	TOTAL	230 519,14	152 587,64	27 931,50	50 000,00
	Pour information	138 980,29			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal, M. Jean-Yves SUDRE entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE** le Compte Administratif 2015 du Budget Annexe Eau présenté ci-dessus.

20. FINANCES

BUDGET ANNEXE EAU – Compte de Gestion 2015

Rapporteur : Jean-Yves SUDRE, Conseiller Municipal Délégué, en charge de l'Eau et de l'Assainissement.

M. Jean-Yves SUDRE expose à l'assemblée qu'avant le 1^{er} juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice, le Receveur Municipal établit un Compte de Gestion par budget voté (budget principal et budgets annexes).

Le Compte de Gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du Compte Administratif.

Il comporte :

- une balance générale de tous les comptes tenus par le Receveur Municipal (comptes budgétaires et comptes de tiers notamment correspondant aux créanciers et débiteurs de la collectivité)
- le bilan comptable de la collectivité, qui décrit de façon synthétique l'actif et le passif de la collectivité ou de l'établissement local.

Le Compte de Gestion est également soumis au vote de l'assemblée délibérante qui peut constater ainsi la stricte concordance des deux documents (Compte Administratif établi par Monsieur le Maire et Compte de Gestion établi par le Receveur Municipal).

BILAN SYNTHÉTIQUE En milliers d'Euros

ACTIF NET (1)	Total	PASSIF	Total
Immobilisations incorporelles (nettes)	10,26	Dotations	804,53
Terrains	0,38	Fonds globalisés	194,76
Constructions	1,50	Réserves	627,17
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	2 795,21	Différences sur réalisations d'immobilisations	0,00
Immobilisations corporelles en cours	290,25	Report à nouveau	108,68
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	Résultat de l'exercice	138,15
Autres immobilisations corporelles	0,56	Subventions transférables	1 013,32
Total immobilisations corporelles (nettes)	3 087,91	Subventions non transférables	0,00
Immobilisations financières	0,12	Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	59,42
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	3 098,29	Autres fonds propres	0,00
Stocks	0,00	TOTAL FONDS PROPRES	2 946,03
Créances	418,29	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0,00
Valeurs mobilières de placement	0,00	Dettes financières à long terme	563,74
Disponibilités	0,00	Fournisseurs (2)	2,84
Autres actifs circulants	0,00	Autres dettes à court terme	3,95
TOTAL ACTIF CIRCULANT	418,29	Total dettes à court terme	6,79
Comptes de régularisations	0,07	TOTAL DETTES	570,52
		Comptes de régularisations	0,09
TOTAL ACTIF	3 516,65	TOTAL PASSIF	3 516,65

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	<i>SECTION D'INVESTISSEMENT</i>	<i>SECTION DE FONCTIONNEMENT</i>	<i>TOTAL DES SECTIONS</i>
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	369 499,43	469 395,09	838 894,52
Titres de recettes émis (b)	152 587,64	413 238,12	565 825,76
Réductions de titres (c)	0,00	2 840,29	2 840,29
Recettes nettes (d = b - c)	152 587,64	410 397,83	562 985,47
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	369 499,43	469 395,09	838 894,52
Mandats émis (f)	132 647,50	278 860,09	411 507,59
Annulations de mandats (g)	0,00	6 617,13	6 617,13
Dépenses nettes (h = f - g)	132 647,50	272 242,96	404 890,46
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	19 940,14	138 154,87	158 095,01
(h - d) Déficit			

Le Conseil Municipal, M. Jean-Yves SUDRE entendu et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE** le compte de gestion 2015 du Budget Annexe Eau.

21. FINANCES

BUDGET ANNEXE EAU – Affectation du Résultat 2015

Rapporteur : Jean-Yves SUDRE, Conseiller Municipal Délégué, en charge de l'Eau et de l'Assainissement.

M. Jean-Yves SUDRE expose à l'assemblée que la situation financière du Compte Administratif 2015 du Budget Annexe Eau assujéti à la TVA fait apparaître les résultats de clôture tels qu'indiqués ci-dessous :

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2015

Eau Potable

Compte Administratif voté le : 24 mars 2016

Résultat de fonctionnement reporté N-1	
A - Résultat de l'exercice	138 154.87 €
B - Résultat antérieur reporté	+ 108 675.23 €
C - Résultat à affecter (hors restes à réaliser)	+ 246 830.10 €
Solde d'exécution d'investissement N-1	
D 001 Besoin de financement	
R 001 Excédent de financement	158 920.43 €
Solde des restes à réaliser d'investissement N-1	
Besoin de financement	
Excédent de financement	+ 24 938.55 €
Excédent de financement	183 858.98 €

Au regard de ces données comptables, le Conseil Municipal, M. Jean-Yves SUDRE entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **AFFECTE** le résultat 2015 du Budget Annexe Eau de la manière suivante :

REPRISE	+ 246 830.10 €
affectation en réserves R 1068	
report en fonctionnement R 002	+ 246 830.10 €
DEFICIT REPORTE	

Le résultat de clôture 2015 de la section d'exploitation est reporté en totalité sur l'exercice 2016, soit un excédent de fonctionnement reporté de **246 830.10 €**.

22. FINANCES

BUDGET ANNEXE EAU – Budget Primitif 2016

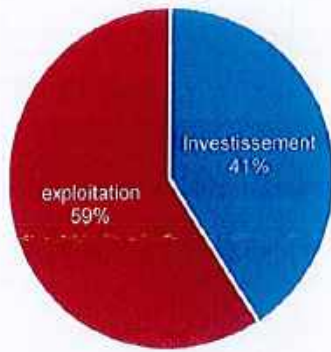
Rapporteur : Jean-Yves SUDRE, Conseiller Municipal Délégué, en charge de l'Eau et de l'Assainissement.

M. Jean-Yves SUDRE expose à l'assemblée le contenu du budget primitif 2016 du Budget Annexe Eau :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1
EXPLOITATION		
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	685 349,96
	685 349,96	438 519,86
	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)
	0,00	(si excédent)
	0,00	246 830,10
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	685 349,96
	685 349,96	685 349,96
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	470 625,04
	470 625,04	286 766,06
	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	2 992,95
	2 992,95	27 931,50
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)
	0,00	(si solde positif)
	0,00	158 920,43
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	473 617,99
	473 617,99	473 617,99
TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (3)	1 158 967,95
	1 158 967,95	1 158 967,95

Le projet de budget primitif 2016 pour le service public de l'eau potable s'équilibre en dépenses et en recettes, toutes sections confondues à : **1 158 967,95 €**.

Projet BP 2016



- section d'exploitation **685 349,66**
€
- section d'investissement **473 617,99**
€

La section d'exploitation dégage dans le projet de budget primitif 2016 un autofinancement prévisionnel brut (en incluant l'excédent de fonctionnement reporté de 2015) de **253 046,20 €**.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	159 000,00	0,00	129 000,00	129 000,00	129 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	45 300,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
014	Atténuations de produits	70 000,00	0,00	136 000,00	136 000,00	136 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total des dépenses de gestion des services		275 300,00	0,00	312 000,00	312 000,00	312 000,00
66	Charges financières	30 114,00	0,00	26 772,34	26 772,34	26 772,34
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (4)	0,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	17 715,00		23 811,56	23 811,56	23 811,56
Total des dépenses réelles d'exploitation		328 129,00	0,00	398 583,90	398 583,90	398 583,90
023	Virement à la section d'investissement (6)	50 000,00		199 000,00	199 000,00	199 000,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	91 265,49		96 766,06	96 766,06	96 766,06
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		141 265,49		285 766,06	285 766,06	285 766,06
TOTAL		469 394,49	0,00	684 349,96	684 349,96	684 349,96

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	684 349,96

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	327 000,00	0,00	379 700,00	379 700,00	379 700,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		327 000,00	0,00	379 700,00	379 700,00	379 700,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	25 100,00	25 100,00	25 100,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		327 000,00	0,00	404 800,00	404 800,00	404 800,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	33 719,86		33 719,86	33 719,86	33 719,86
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		33 719,86		33 719,86	33 719,86	33 719,86
TOTAL		360 719,86	0,00	438 519,86	438 519,86	438 519,86

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	246 830,10
=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	685 349,96

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	253 046,20	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
---	-------------------	---

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	13 450,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
21	Immobilisations corporelles	28 000,00	2 992,95	115 000,00	115 000,00	117 992,95
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	247 929,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	289 379,00	2 992,95	385 000,00	385 000,00	387 992,95
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	34 000,00	0,00	27 000,00	27 000,00	27 000,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	12 400,57		24 905,18	24 905,18	24 905,18
	Total des dépenses financières	46 400,57	0,00	51 905,18	51 905,18	51 905,18
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	335 779,57	2 992,95	436 905,18	436 905,18	439 898,13
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	33 719,86		33 719,86	33 719,86	33 719,86
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	33 719,86		33 719,86	33 719,86	33 719,86
	TOTAL	369 499,43	2 992,95	470 625,04	470 625,04	473 617,99

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	473 617,99
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	89 253,65	27 931,50	0,00	0,00	27 931,50
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	89 253,65	27 931,50	0,00	0,00	27 931,50
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	89 253,65	27 931,50	0,00	0,00	27 931,50
021	Virement de la section d'exploitation (4)	50 000,00		190 000,00	190 000,00	190 000,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	91 285,49		96 766,06	96 766,06	96 766,06
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	141 285,49		286 766,06	286 766,06	286 766,06
	TOTAL	230 519,14	27 931,50	286 766,06	286 766,06	314 697,66

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	158 920,43
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	473 617,99
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	283 046,20
---	-------------------

Le Conseil Municipal, M. Jean-Yves SUDRE entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE le budget primitif 2016 du Budget Annexe Eau ci-dessus présenté.

Louis-Paul COLDREY : quel est le prix de l'eau ?

Jean-Yves SUDRE : 1,02 € - répartition du montant de l'Agence de l'Eau sur la consommation globale.

23. FINANCES

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT – Compte Administratif 2015

Rapporteur : Jean-Yves SUDRE, Conseiller Municipal Délégué, en charge de l'Eau et de l'Assainissement.

M. Jean-Pierre PEYRIN est désigné Président de séance pour ce point.

M. Jean-Yves SUDRE expose à l'assemblée que le Compte Administratif, établi en fin d'exercice, retrace les mouvements effectifs de dépenses et de recettes de la collectivité. Toutes les recettes et les dépenses réalisées au cours de l'année écoulée sont prises en compte, y compris celles qui ont été engagées mais non mandatées (procédure de rattachement en fonctionnement, état des restes à réaliser pour l'investissement).

Contrairement à un budget qui doit être équilibré (dépenses = recettes pour chaque section), le Compte Administratif qui décrit ce qui s'est effectivement passé, peut constater une différence entre les dépenses et les recettes de chaque section.

Le Compte Administratif 2015 du Budget Annexe Assainissement s'établit ainsi :

	RESULTAT DE L'EXECUTION			RESTES A REALISER			RESULTAT CUMULE	
	Mandats émis	Titres émis	Résultat ou solde	Dépenses	Recettes	Résultat ou solde		
TOTAL DU BUDGET	364 445,88 €	328 515,00 €	-35 930,88 €		124 507,38 €	124 507,38 €		
Fonctionnement	115 725,82 €	206 115,36 €	90 389,54 €					
Investissement	132 915,58 €	113 455,67 €	-19 459,91 €		124 507,38 €	124 507,38 €		
002 Résultat reporté N-2		8 943,97 €	8 943,97 €					
001 Solde d'investissement N-2	115 804,48 €		-115 804,48 €					
TOTAL PAR SECTION							Excédent	Déficit
Fonctionnement	115 725,82 €	215 059,33 €	99 333,51 €				99 333,51 €	
Investissement	248 720,06 €	113 455,67 €	-135 264,39 €		124 507,38 €	124 507,38 €		-10 757,01 €
résultat global de clôture 2015 : EXCEDENT							88 576,50	

Pour l'exécution budgétaire 2015,

- La section d'exploitation est **excédentaire** avec un solde positif de **90 389,54 €** entre les recettes d'exploitation (206 115,36 €) et les dépenses d'exploitation (115 725,82 €).
- La section d'investissement est **déficitaire** avec un solde négatif de **19 459,91 €** entre les recettes d'investissement (113 455,67 €) et les dépenses d'investissement (132 915,58 €).
- Le solde des « reste à réaliser » en section d'investissement est positif et s'élève à : **124 507,38 €**

Le résultat de clôture 2015 s'établit comme suit (résultat de l'exécution et restes à réaliser) :

- Pour la section d'investissement - 10 757,01 €
- Pour la section d'exploitation 99 333,51 €

Soit un résultat global de 88 576,50 €

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
		A	G	G-A
		115 725,82	206 115,36	90 389,54
	Section d'investissement	B	H	H-B
		132 915,58	113 455,07	-19 459,91

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	I
		(si déficit)	(si excédent)
		0,00	8 943,97
	Report en section d'investissement (001)	D	J
		(si déficit)	(si excédent)
		115 804,48	0,00

TOTAL (réalisations + reports)	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
	P= A+B+C+D	Q= G+H+I+J	Q-P
	364 445,88	328 515,00	-35 930,88

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	K
	Section d'investissement	F	L
		0,00	0,00
		0,00	124 507,38
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	- E-F	- K-L
		0,00	124 507,38

RESULTAT CUMULE	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)	
	Section d'exploitation = A+C+E	115 725,82	215 059,33	99 333,51
	Section d'investissement = B+D+F	248 720,06	237 963,05	-10 757,01
	TOTAL CUMULE = A+B+C+D+E+F	364 445,88	453 022,38	88 576,50

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP-DM-RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	27 700,00	26 723,12	0,00	0,00	976,88
012	Charges de personnel, frais assimilés	31 700,00	30 590,12	0,00	0,00	1 109,88
014	Atténuations de produits	40 000,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
65	Autres charges de gestion courante	500,00	88,14	0,00	0,00	411,86
	Total des dépenses de gestion courante	99 900,00	57 401,38	0,00	0,00	42 498,62
66	Charges financières	2 926,13	2 902,57	0,00	0,00	25,56
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	598,04	0,00	0,00	4 401,96
68	Dotations aux provisions et dépréciat(2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	9 644,91	0,00	0,00	0,00	9 644,91
	Total des dépenses réelles d'exploitation	117 472,14	60 901,99	0,00	0,00	56 570,15
023	Virement à la section d'investissement (4)	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (1)	54 822,83	54 822,83	0,00	0,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (uniquement en M4) (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	74 822,83	54 822,83	0,00	0,00	20 000,00
	TOTAL	192 295,97	116 728,82	0,00	0,00	76 570,15
	Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP-DM-RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
613	Atténuations de charges	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	153 000,00	178 263,38	0,00	0,00	-25 263,38
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion courante	155 500,00	178 263,38	0,00	0,00	-22 763,38
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'exploitation	155 500,00	178 263,38	0,00	0,00	-22 763,38
042	Opérat* ordre transfert entre sections (1)	27 852,00	27 852,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (uniquement en M4) (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	27 852,00	27 852,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	183 352,00	206 116,38	0,00	0,00	-22 763,38
	Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1	8 943,97				

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
21	Immobilisations corporelles	15 000,00	5 000,00	0,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	162 334,74	69 426,57	0,00	92 908,17
	Total des opérations d'équipement	178 334,74	74 426,57	0,00	103 908,17
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	33 000,00	30 637,01	0,00	2 362,99
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	2 971,83			
	Total des dépenses financières	35 971,83	30 637,01	0,00	6 334,82
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	214 306,57	105 063,58	0,00	109 242,99
040	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	27 852,00	27 852,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	27 852,00	27 852,00		0,00
	TOTAL	242 158,57	132 915,58	0,00	109 242,99
	Pour information	118 804,48			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	144 913,82	20 406,44	124 507,38	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	244 913,82	20 406,44	124 507,38	100 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
105	Réserves (5)	38 225,40	38 225,40	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	38 225,40	38 225,40	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	283 139,22	58 631,84	124 507,38	100 000,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	20 000,00			
040	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	54 823,83	54 823,83		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	74 823,83	54 823,83		20 000,00
	TOTAL	357 963,05	113 455,67	124 507,38	120 000,00
	Pour information	0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal, M. Jean-Yves SUDRE entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE** le Compte Administratif 2015 du Budget Annexe Assainissement présenté ci-dessus.

24. FINANCES

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT – Compte de Gestion 2015

Rapporteur : Jean-Yves SUDRE, Conseiller Municipal Délégué, en charge de l'Eau et de l'Assainissement.

M. Jean-Yves SUDRE expose à l'assemblée qu'avant le 1^{er} juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice, le Receveur Municipal établit un Compte de Gestion par budget voté (budget principal et budgets annexes).

Le Compte de Gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du Compte Administratif.

Il comporte :

- une balance générale de tous les comptes tenus par le Receveur Municipal (comptes budgétaires et comptes de tiers notamment correspondant aux créanciers et débiteurs de la collectivité)
- le bilan comptable de la collectivité, qui décrit de façon synthétique l'actif et le passif de la collectivité ou de l'établissement local.

Le Compte de Gestion est également soumis au vote de l'assemblée délibérante qui peut constater ainsi la stricte concordance des deux documents (Compte Administratif établi par Monsieur le Maire et Compte de Gestion établi par le Receveur Municipal).

BILAN SYNTHÉTIQUE En milliers d'Euros

ACTIF NET (1)	Total	PASSIF	Total
Immobilisations incorporelles (nettes)	0,00	Dotations	621,34
Terrains	0,71	Fonds globalisés	92,42
Constructions	44,34	Réserves	110,79
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	1 654,38	Différences sur réalisations d'immobilisations	0,00
Immobilisations corporelles en cours	1 032,32	Report à nouveau	8,94
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	Résultat de l'exercice	90,39
Autres immobilisations corporelles	0,00	Subventions transférables	1 210,12
Total immobilisations corporelles (nettes)	2 731,75	Subventions non transférables	0,00
Immobilisations financières	0,00	Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	201,73
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	2 731,75	Autres fonds propres	0,00
Stocks	0,00	TOTAL FONDS PROPRES	2 585,73
Créances	46,71	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0,00
Valeurs mobilières de placement	0,00	Dettes financières à long terme	110,08
Disponibilités	0,00	Fournisseurs (2)	1,53
Autres actifs circulants	0,00	Autres dettes à court terme	81,08
TOTAL ACTIF CIRCULANT	46,71	Total dettes à court terme	82,61
Comptes de régularisations	0,01	TOTAL DETTES	192,70
		Comptes de régularisations	0,03
TOTAL ACTIF	2 778,46	TOTAL PASSIF	2 778,46

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	<i>SECTION D'INVESTISSEMENT</i>	<i>SECTION DE FONCTIONNEMENT</i>	<i>TOTAL DES SECTIONS</i>
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	357 963,05	192 295,97	550 259,02
Titres de recettes émis (b)	113 455,67	207 562,95	321 018,62
Réductions de titres (c)	0,00	1 447,59	1 447,59
Recettes nettes (d = b - c)	113 455,67	206 115,36	319 571,03
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	357 963,05	192 295,97	550 259,02
Mandats émis (f)	132 915,58	115 997,69	248 913,27
Annulations de mandats (g)	0,00	271,87	271,87
Dépenses nettes (h = f - g)	132 915,58	115 725,82	248 641,40
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		90 389,54	70 929,63
(h - d) Déficit	19 459,91		

Le Conseil Municipal, M. Jean-Yves SUDRE entendu et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE** le compte de gestion 2015 du Budget Annexe Assainissement.

25. FINANCES

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT – Affectation du Résultat 2015

Rapporteur : Jean-Yves SUDRE, Conseiller Municipal Délégué, *en charge de l'Eau et de l'Assainissement.*

M. Jean-Yves SUDRE expose à l'assemblée que la situation financière du Compte Administratif 2015 du Budget Annexe Assainissement assujetti à la TVA fait apparaître les résultats de clôture tels qu'indiqués ci-dessous :

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2015

Assainissement

Compte Administratif voté le : 24 mars 2016

Résultat de fonctionnement reporté N-1	
A - Résultat de l'exercice	90 389.54 €
B - Résultat antérieur reporté	+ 8 943.97 €
C - Résultat à affecter (hors restes à réaliser)	99 333.51 €
Solde d'exécution d'investissement N-1	
D 001 Besoin de financement	-135 264.39 €
R 001 Excédent de financement	
Solde des restes à réaliser d'investissement N-1	
Besoin de financement	
Excédent de financement	+ 124 507.38 €
Besoin de financement	-10 757.01 €

Au regard de ces données comptables, le Conseil Municipal, M. Jean-Yves SUDRE entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **AFFECTE** le résultat 2015 du Budget Annexe Assainissement de la manière suivante :

REPRISE	99 333,51 €
affectation en réserves R 1068	+ 10 757,01 €
report en fonctionnement R 002	88 576,50 €
DEFICIT REPORTE	

Le résultat de clôture 2015 de la section d'exploitation de 99 333,51 € est :

- affecté pour un montant de 10 757,01 € pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement 2015,
- reporté en section de fonctionnement sur l'exercice 2016, pour un montant de 88 576,50 €.

26. FINANCES

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT – Budget Primitif 2016

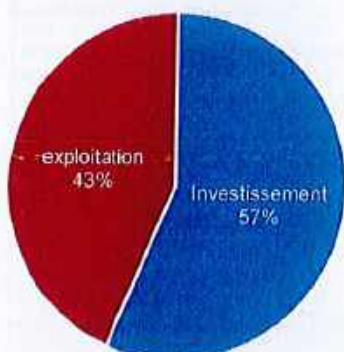
Rapporteur : Jean-Yves SUDRE, Conseiller Municipal Délégué, en charge de l'Eau et de l'Assainissement.

M. Jean-Yves SUDRE expose à l'assemblée le contenu du budget primitif 2016 du Budget Annexe Assainissement :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	
EXPLOITATION			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	311 894,96	223 318,46
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 88 576,50
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	311 894,96	311 894,96
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	270 158,00	280 915,01
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	124 507,38
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 135 264,39	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	405 422,39	405 422,39
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	717 317,35	717 317,35

Le projet de budget primitif 2016 pour le service public de l'assainissement s'équilibre en dépenses et en recettes, toutes sections confondues à : 717 317,35 €.

Projet BP 2016



- section d'exploitation 311 894,96 €
- section d'investissement 405 422,39 €

La section d'exploitation dégage dans le projet de budget primitif 2016 un autofinancement prévisionnel brut (en incluant l'excédent de fonctionnement reporté de 2015) de 105 964,54 €.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION						
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	27 700,00	0,00	32 350,00	32 350,00	32 350,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	31 700,00	0,00	32 000,00	32 000,00	32 000,00
014	Atténuations de profits	40 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
65	Autres charges de gestion courante	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
Total des dépenses de gestion des services		99 900,00	0,00	164 850,00	164 850,00	164 850,00
66	Charges financières	2 928,13	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	5 044,01		4 386,96	4 386,96	4 386,96
Total des dépenses réelles d'exploitation		117 472,14	0,00	176 736,96	176 736,96	176 736,96
023	Virement à la section d'investissement (6)	20 000,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	54 823,83		55 158,00	55 158,00	55 158,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		74 823,83		135 158,00	135 158,00	135 158,00
TOTAL		192 295,97	0,00	311 894,96	311 894,96	311 894,96

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	311 894,96

RECETTES D'EXPLOITATION						
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	153 000,00	0,00	176 000,00	176 000,00	176 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		155 500,00	0,00	176 000,00	176 000,00	176 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	18 125,00	18 125,00	18 125,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		155 500,00	0,00	194 125,00	194 125,00	194 125,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	27 652,00		29 193,46	29 193,46	29 193,46
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		27 652,00		29 193,46	29 193,46	29 193,46
TOTAL		183 152,00	0,00	223 318,46	223 318,46	223 318,46

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	86 876,50
=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	311 894,96

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	105 964,54	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la région.
---	------------	--

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	15 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	162 334,74	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	178 334,74	0,00	205 000,00	205 000,00	205 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	33 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	2 971,83		15 964,54	15 964,54	15 964,54
	Total des dépenses financières	36 971,83	0,00	35 964,54	35 964,54	35 964,54
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	214 306,57	0,00	240 964,54	240 964,54	240 964,54
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	27 852,00		29 193,46	29 193,46	29 193,46
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	27 852,00		29 193,46	29 193,46	29 193,46
	TOTAL	242 158,57	0,00	270 158,00	270 158,00	270 158,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	135 264,39
=	

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	405 422,39
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	144 913,82	124 607,38	0,00	0,00	124 607,38
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	100 000,00	0,00	135 000,00	135 000,00	135 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	244 913,82	124 607,38	135 000,00	135 000,00	269 607,38
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
100	Réserves (7)	39 225,40	0,00	10 757,01	10 757,01	10 757,01
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	39 225,40	0,00	10 757,01	10 757,01	10 757,01
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	283 139,22	124 607,38	145 757,01	145 757,01	270 264,39
021	Virement de la section d'exploitation (4)	20 000,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	54 823,83		55 158,00	55 158,00	55 158,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	74 823,83		135 158,00	135 158,00	135 158,00
	TOTAL	357 963,05	124 607,38	280 915,01	280 915,01	405 422,39

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	405 422,39
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	105 964,54
---	-------------------

Le Conseil Municipal, M. Jean-Yves SUDRE entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE** le budget primitif 2016 du Budget Annexe Assainissement ci-dessus présenté.

Jean-Yves SUDRE : rappelle que le budget de l'assainissement est plus difficile à équilibrer que celui de l'eau. Le prix du m3 est seulement de 0,54 €.

27. FINANCES

BUDGET PRINCIPAL – Compte Administratif 2015

Rapporteur : Mohand HAMOUMOU, Maire.

M. Jean-Pierre PEYRIN est désigné Président de séance pour ce point.

Le Compte Administratif, établi en fin d'exercice, retrace les mouvements effectifs de dépenses et de recettes de la collectivité. Toutes les recettes et les dépenses réalisées au cours de l'année écoulée sont prises en compte, y compris celles qui ont été engagées mais non mandatées (procédure de rattachement en fonctionnement, état des restes à réaliser pour l'investissement).

Contrairement à un budget qui doit être équilibré (dépenses = recettes pour chaque section), le Compte Administratif qui décrit ce qui s'est effectivement passé, peut constater une différence entre les dépenses et les recettes de chaque section.

Le Compte Administratif 2015 du Budget Principal s'établit ainsi :

	RESULTAT DE L'EXECUTION			RESTES A REALISER			Résultat cumulé	
	Mandats émis	Titres émis	Résultat ou solde	Dépenses	Recettes	Résultat ou solde	Excédent	Déficit
TOTAL DU BUDGET	7 268 880,32 €	9 006 195,73 €	1 747 315,41 €	507 975,45 €	52 671,19 €	-455 304,26 €	1 833 409,88 €	-541 398,73 €
Fonctionnement	5 881 308,37 €	6 832 164,35 €	950 855,98 €				950 855,98 €	
Investissement	1 377 571,95 €	1 291 477,48 €	-86 094,47 €	507 975,45 €	52 671,19 €	-455 304,26 €		-541 398,73 €
002 Résultat reporté N-2		380 241,57 €	380 241,57 €				380 241,57 €	
001 Solde d'Investissement N-2		502 312,33 €	502 312,33 €				502 312,33 €	
TOTAL PAR SECTION								
Fonctionnement	5 881 308,37 €	7 212 405,92 €	1 331 097,55 €				1 331 097,55 €	
Investissement	1 377 571,95 €	1 793 789,81 €	416 217,86 €	507 975,45 €	52 671,19 €	-455 304,26 €		-39 086,40 €
Excédent 2015			1 747 315,41 €	Excédent global de clôture 2015			1 292 011,15 €	

Pour l'exécution budgétaire 2015,

- La section d'exploitation est excédentaire avec un solde positif de 950 855,98 € entre les recettes d'exploitation (6 832 164,35 €) et les dépenses d'exploitation (5 881 308,37 €).
- La section d'investissement est déficitaire avec un solde négatif de -86 094,47 € entre les recettes d'investissement (1 291 477,48 €) et les dépenses d'investissement (1 377 571,95 €).
- Le solde des « reste à réaliser » en section d'investissement est négatif et s'élève à -455 304,26 €

Le résultat de clôture 2015 s'établit comme suit (résultat de l'exécution et restes à réaliser) :

- Pour la section d'investissement - 39 086,40 €
- Pour la section d'exploitation 1 331 097,55 €

Soit un résultat global de 1 292 011,15 €

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	5 881 308,37	G	8 832 164,35
	Section d'investissement	B	1 377 571,95	H	1 291 477,48
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	380 241,57
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	502 312,33
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		- A+B+C+D	7 258 880,32	+ G+H+I+J	9 006 195,73
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	507 975,45	L	52 671,19
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	- E+F	507 975,45	+ K+L	52 671,19
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	- A+C+E	5 881 308,37	- G+I+K	7 212 405,92
	Section d'investissement	- B+D+F	1 885 547,40	- H+J+L	1 846 461,00
	TOTAL CUMULE	- A+B+C+D+E+F	7 766 855,77	- G+H+I+J+K+L	9 058 866,92

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP-DU-RAR H-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
611	Charges à caractère général	1 715 200,00	1 547 951,64	0,00	0,00	168 148,36
612	Charges de personnel, frais assimilés	2 770 000,00	2 751 362,65	0,00	0,00	18 637,35
614	Atténuations de produits	81 000,00	38 735,00	0,00	0,00	22 265,00
65	Autres charges de gestion courante	822 200,00	770 206,48	0,00	0,00	51 993,52
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		5 388 400,00	5 107 416,27	0,00	0,00	380 144,23
68	Charges financières	144 000,00	57 804,50	56 064,62	0,00	30 110,88
67	Charges exceptionnelles	7 100,00	1 033,00	0,00	0,00	6 067,00
68	Dotations provisions semi budgétaires (1)	12 000,00	12 000,00			0,00
022	Dépenses imprévues	12 061,31				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		5 644 461,31	5 178 253,27	56 064,62	0,00	310 123,42
023	Virement à la section d'investissement (2)	370 500,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	619 106,26	640 970,48			-27 870,22
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		989 606,26	640 970,48			357 028,78
TOTAL		6 642 461,67	6 825 223,78	56 064,62	0,00	667 152,20
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(1) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP-DU-RAR H-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
613	Atténuations de charges	70 600,00	58 097,29	0,00	0,00	11 992,71
70	Produits services, domaine et ventes div	480 000,00	421 961,50	0,00	0,00	58 038,50
73	Impôts et taxes	4 797 700,00	5 387 588,62	0,00	0,00	-589 888,62
74	Dotations et participations	505 600,00	630 489,11	0,00	0,00	-124 889,11
75	Autres produits de gestion courante	249 000,00	240 811,24	0,00	0,00	8 188,76
Total des recettes de gestion courante		6 102 400,00	6 738 857,76	0,00	0,00	-626 267,76
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	54 100,00	84 104,44	0,00	0,00	-30 004,44
78	Repetes provisions semi budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		6 156 500,00	6 822 962,20	0,00	0,00	-666 362,20
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	5 820,00	9 202,15			-3 582,15
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		5 820,00	9 202,15			-3 582,15
TOTAL		6 162 320,00	6 832 164,35	0,00	0,00	-669 944,35
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(1) 380 241,57				

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

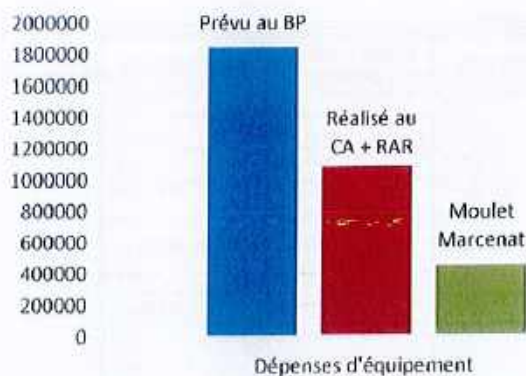
DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	151 057,59	83 274,26	51 111,00	13 672,33
204	Subventions d'équipement versées	28 600,00	25 848,11	2 751,89	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 189 001,97	407 095,42	419 180,70	362 725,85
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	473 918,51	55 300,12	31 931,86	386 688,53
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 642 578,07	571 517,91	507 975,45	763 084,71
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	358 000,00	355 517,01	0,00	2 482,99
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	500,00	310,00	0,00	190,00
27	Autres immobilisations financières	137 000,00	136 851,76	0,00	148,24
020	Dépenses imprévues	23 313,30			
	Total des dépenses financières	518 813,30	492 678,77	0,00	26 134,63
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 361 391,37	1 064 186,68	507 975,45	789 219,24
040	Opérat* ordre transfert entre sections (1)	5 620,00	9 202,15		-3 582,15
041	Opérations patrimoniales (1)	703 000,00	304 173,12		398 826,88
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	708 620,00	313 375,27		395 244,73
	TOTAL	3 070 011,37	1 377 571,95	507 975,45	1 184 463,97
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	337 662,78	34 683,47	52 671,19	250 308,12
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	337 662,78	34 683,47	52 671,19	250 308,12
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	265 000,00	84 303,44	0,00	200 696,56
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	238 838,00	238 838,00	0,00	0,00
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	2 510,97	0,00	-1 510,97
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	24 200,00		0,00	
	Total des recettes financières	529 038,00	306 650,41	0,00	223 385,69
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	866 698,78	340 333,88	52 671,19	473 693,71
021	Virement de la sect* de fonctionnement (1)	378 900,00			
040	Opérat* ordre transfert entre sections (1)	618 100,26	816 970,48		-27 870,22

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
041	Opérations patrimoniales (1)	703 000,00	304 173,12		398 826,88
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 701 000,26	951 143,60		799 653,76
	TOTAL	2 557 699,04	1 291 477,48	52 671,19	1 223 550,37
	Pour information	(2) 502 312,33			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				



La prévision pour les dépenses d'équipement s'élevait au BP 2015 à 1 842 578 €.

Ce montant comprenait notamment la réalisation des travaux de voirie et réseaux à Moulet-Marcenat pour environ 450 000 € dont une partie du financement est assurée par le Conseil Départemental et le CEPIV.

L'attribution des subventions ayant été reportée par le Conseil départemental à 2016, les travaux ont été différés dans

l'attente des notifications de subventions.

Les réalisations en investissement se sont élevées en 2015 à 571 517,91 €, soit un taux de 31 %.

En intégrant les restes à réaliser sur les actions engagées en 2015 mais non terminées, soit 507 975,45 €, le taux cumulé est de 58 %.

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal, M. Mohand HAMOUMOU entendu, et après en avoir délibéré par 17 voix « pour » et 5 voix « contre » (Laurent PÉNEVÈRE, Eric AGBESSI, Louis-Paul COLDREY, Morgane GENEIX, Françoise RIGOLET), **APPROUVE** le Compte Administratif 2015 du Budget Principal Communal présenté ci-dessus.

28. FINANCES

BUDGET PRINCIPAL – Compte de Gestion 2015

Rapporteur : Mohand HAMOUMOU, Maire.

M. Mohand HAMOUMOU expose à l'assemblée qu'avant le 1^{er} juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice, le Receveur Municipal établit un Compte de Gestion par budget voté (budget principal et budgets annexes).

Le Compte de Gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du Compte Administratif.

Il comporte :

- une balance générale de tous les comptes tenus par le Receveur Municipal (comptes budgétaires et comptes de tiers notamment correspondant aux créanciers et débiteurs de la collectivité)
- le bilan comptable de la collectivité, qui décrit de façon synthétique l'actif et le passif de la collectivité ou de l'établissement local.

Le Compte de Gestion est également soumis au vote de l'assemblée délibérante qui peut constater ainsi la stricte concordance des deux documents (Compte Administratif établi par Monsieur le Maire et Compte de Gestion établi par le Receveur Municipal).

BILAN SYNTHÉTIQUE
En milliers d'Euros

ACTIF NET (1)	Total	PASSIF	Total
Immobilisations incorporelles (nettes)	590,51	Dotations	4 469,74
Terminés	1 898,86	Fonds globalisés	7 906,93
Constructions	30 082,89	Réserves	35 600,47
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	16 101,43	Différences sur réalisations d'immobilisations	365,56
Immobilisations corporelles en cours	1 744,58	Report à nouveau	380,24
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	2 305,37	Résultat de l'exercice	950,86
Autres immobilisations corporelles	3 045,87	Subventions transférables	139,99
Total immobilisations corporelles (nettes)	55 179,09	Subventions non transférables	4 504,52
Immobilisations financières	787,44	Droits de l'affectat, du concédant, de l'affermant et du remettant	0,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	56 557,04	Autres fonds propres	0,00
Stocks	0,00	TOTAL FONDS PROPRES	54 338,25
Créances	452,50	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	12,00
Valeurs mobilières de placement	0,00	Dettes financières à long terme	4 000,19
Disponibilités	1 942,75	Fournisseurs (2)	280,02
Autres actifs circulants	0,00	Autres dettes à court terme	321,29
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 395,25	Total dettes à court terme	601,30
Comptes de régularisations	0,07	TOTAL DETTES	4 601,50
		Comptes de régularisations	0,62
TOTAL ACTIF	58 952,37	TOTAL PASSIF	58 952,37

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	3 101 700,59	6 570 331,79	9 672 032,38
Titres de recettes émis (b)	1 291 477,48	7 000 042,65	8 291 520,13
Réductions de titres (c)	0,00	167 878,30	167 878,30
Recettes nettes (d = b - c)	1 291 477,48	6 832 164,35	8 123 641,83
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	3 073 600,59	6 570 331,79	9 643 932,38
Mandats émis (f)	1 380 498,07	5 968 567,77	7 349 065,84
Annulations de mandats (g)	2 926,12	87 259,40	90 185,52
Dépenses nettes (h = f - g)	1 377 571,95	5 881 308,37	7 258 880,32
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		950 855,98	864 761,51
(h - d) Déficit	86 094,47		

Le Conseil Municipal, M. Mohand HAMOUMOU entendu et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE** le compte de gestion 2015 du Budget Principal Communal.

29. FINANCES

BUDGET PRINCIPAL – Affectation du Résultat 2015

Rapporteur : Mohand HAMOUMOU, Maire.

M. Mohand HAMOUMOU expose à l'assemblée que la situation financière du Compte Administratif 2015 du Budget Principal Communal assujetti à la TVA fait apparaître les résultats de clôture tels qu'indiqués ci-dessous :

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2015

Budget Principal

Compte Administratif voté le : 24 MARS 2016

Résultat de fonctionnement reporté N-1	
A - Résultat de l'exercice	950 855.98 €
B - Résultat antérieur reporté	+ 380 241.57 €
C - Résultat à affecter (hors restes à réaliser)	+ 1 331 097.55 €
Solde d'exécution d'investissement N-1	
D 001 Besoin de financement	
R 001 Excédent de financement	416 217.86 €
Solde des restes à réaliser d'investissement N-1	
Besoin de financement	-455 304.26 €
Excédent de financement	
Besoin de financement	-39 086.40 €

Au regard de ces données comptables, le **Conseil Municipal**, M. Mohand HAMOUMOU entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **AFFECTE** le résultat 2015 du Budget Principal Communal de la manière suivante :

REPRISE	+ 1 331 097.55 €
affectation en réserves R 1068	+ 378 900.00 €
report en fonctionnement R 002	+ 952 197.55 €
DEFICIT REPORTE	

Le résultat de clôture 2015 de la section d'exploitation de 1 331 097,55 € est :

- affecté pour un montant de 378 900 € correspondant au montant inscrit au budget 2015 et qui permet de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement 2015, 39 086,40 €
- reporté en section de fonctionnement sur l'exercice 2016, pour un montant de 952 197,55 €.

30. FINANCES

BUDGET PRINCIPAL – Affectation de la taxe de séjour 2015

Rapporteur : Mohand HAMOUMOU, Maire.

M. Mohand HAMOUMOU expose à l'assemblée que la loi du 5 janvier 1988 distingue, pour l'utilisation de la Taxe de séjour, les Communes disposant d'un Office de Tourisme (établissement à caractère industriel et commercial) et celles qui n'en disposent pas, et en l'absence d'un Office de

Tourisme de ce type, le produit de la taxe est affecté à des dépenses destinées à favoriser la fréquentation touristique de la Commune, notamment au soutien financier à des Associations de Tourisme.

La commune de Volvic ne possédant pas d'Office de Tourisme de type établissement à caractère industriel et commercial, le Conseil Municipal, M. Mohand HAMOUMOU entendu, et après en avoir délibéré à l'unanimité, DÉCIDE d'affecter le produit de la taxe de séjour de l'année 2015, qui s'élève à 7 200,20 €, au soutien financier à l'Office de Tourisme de Volvic, Association loi de 1901.

31. FINANCES

BUDGET PRINCIPAL – Budget Primitif 2016

Rapporteur : Mohand HAMOUMOU, Maire.

M. Mohand HAMOUMOU expose à l'assemblée le contenu du budget primitif 2016 du Budget Principal Communal :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	
FONCTIONNEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V	O		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	7 517 887,70	6 565 690,15
+		+	+
R	R		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	E		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 952 197,55
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		7 517 887,70	7 517 887,70
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1069)	2 349 619,66	2 388 906,06
+		+	+
R	R		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	507 975,45	52 671,19
E	E		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 416 217,86
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		2 857 795,11	2 857 795,11
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		10 375 682,81	10 375 682,81

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 715 200,00	0,00	1 718 152,00	1 718 152,00	1 718 152,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 770 000,00	0,00	2 903 580,00	2 903 580,00	2 903 580,00
014	Atténuations de produits	61 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
65	Autres charges de gestion courante	822 200,00	0,00	765 459,00	765 459,00	765 459,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		5 368 400,00	0,00	5 537 191,00	5 537 191,00	5 537 191,00
66	Charges financières	144 000,00	0,00	99 000,00	99 000,00	99 000,00
67	Charges exceptionnelles	7 100,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	12 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
022	Dépenses imprévues	12 961,31		122 689,64	122 689,64	122 689,64
Total des dépenses réelles de fonctionnement		5 544 461,31	0,00	6 064 880,64	6 064 880,64	6 064 880,64
023	Virement à la section d'investissement (5)	378 900,00		800 000,00	800 000,00	800 000,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (5)	619 100,26		653 007,06	653 007,06	653 007,06
043	Opérat* ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		998 000,26		1 453 007,06	1 453 007,06	1 453 007,06
TOTAL		6 542 461,57	0,00	7 517 887,70	7 517 887,70	7 517 887,70

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 517 887,70
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	70 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	480 000,00	0,00	438 900,00	438 900,00	438 900,00
73	Impôts et taxes	4 797 700,00	0,00	5 030 586,00	5 030 586,00	5 030 586,00
74	Dotations et participations	505 800,00	0,00	718 238,00	718 238,00	718 238,00
75	Autres produits de gestion courante	249 000,00	0,00	245 000,00	245 000,00	245 000,00
Total des recettes de gestion courante		6 102 500,00	0,00	6 482 724,00	6 482 724,00	6 482 724,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	54 100,00	0,00	78 336,88	78 336,88	78 336,88
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		6 156 600,00	0,00	6 561 060,88	6 561 060,88	6 561 060,88
042	Opérat* ordre transfert entre sections (5)	5 620,00		4 629,27	4 629,27	4 629,27
043	Opérat* ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		5 620,00		4 629,27	4 629,27	4 629,27
TOTAL		6 162 220,00	0,00	6 565 690,15	6 565 690,15	6 565 690,15

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	952 197,55
---	-------------------

=

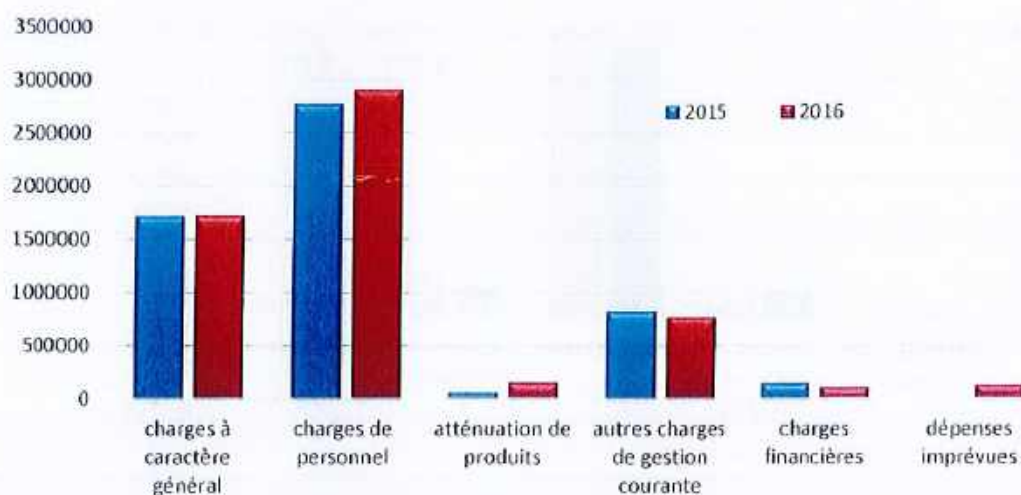
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 517 887,70
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 448 377,79
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

Dépenses réelles de fonctionnement 2015-2016

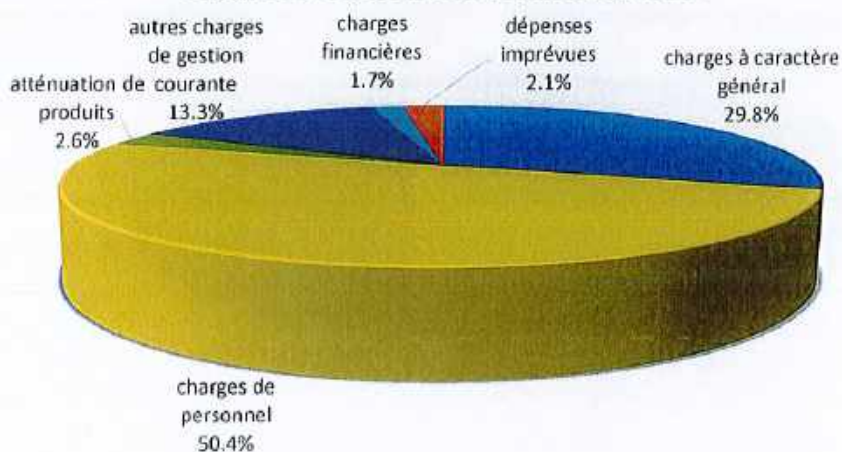


Evolution 2015 – 2016

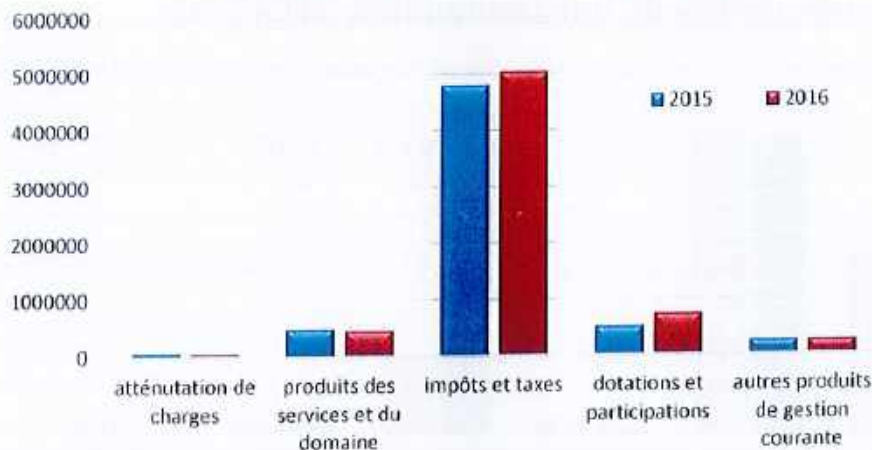
Pour les principaux chapitres de dépenses de la section de fonctionnement, l'évolution des inscriptions budgétaires est la suivante :

- Les charges à caractère général (011) progressent de 0,2 %, soit 2 952 €
- Les dépenses de personnel (012) progressent de 4,82 %, soit 133 580 €
- Les autres charges de gestion courante diminuent de 6,9 %, soit 56 741 €
- Les charges financières diminuent de 31,2 %, soit 45 000 €

Dépenses réelles de fonctionnement 2016



Recettes réelles de fonctionnement 2015-2016

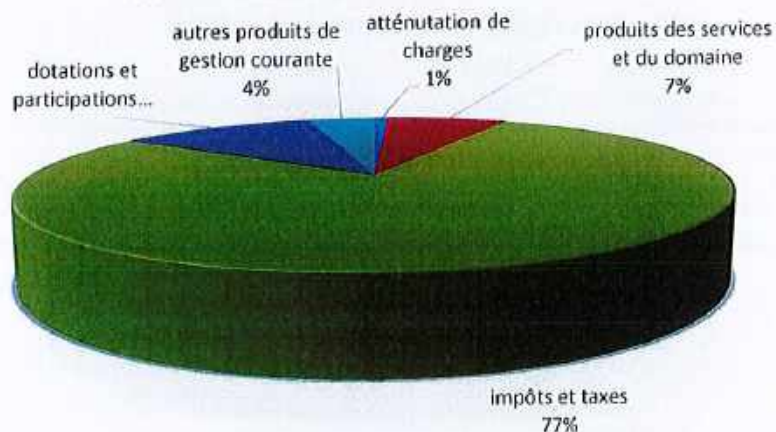


Evolution 2015 – 2016

Les recettes réelles de fonctionnement progressent globalement entre 2015 et 2016 de 6,6 % soit 404 460 €.

- Les produits des services (ALSH, cantine, spectacles,...) et du domaine (redevance d'occupation du domaine public, carrière..) diminuent globalement de 8,6 %, soit 41 100 €
- Les impôts et taxes (cf fiscalité) progressent de 4,9 %, soit 232 886 €
- Les dotations et participations progressent de 42 %, soit 212 438 €
Une augmentation des subventions vient compenser la perte de DGF estimée à 120 000 € pour 2016.
- Les autres produits de gestion courante sont stables (loyers encaissés).

Recettes réelles de fonctionnement 2016



La section de fonctionnement dégage dans le projet de budget primitif 2016 un autofinancement prévisionnel brut (en incluant l'excédent de fonctionnement reporté de 2015) de : **1 448 377,79 €**.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	151 057,59	54 111,00	109 000,00	106 000,00	160 111,00
204	Subventions d'équipement versées	28 600,00	2 761,69	114 400,00	114 400,00	117 151,69
21	Immobilisations corporelles	1 189 001,97	419 180,70	648 064,00	648 064,00	1 067 244,70
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	473 918,51	31 931,66	953 500,00	953 500,00	965 431,66
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 842 578,07	507 976,45	1 821 964,00	1 821 964,00	2 329 939,45
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	358 000,00	0,00	351 000,00	351 000,00	351 000,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	137 000,00	0,00	56 000,00	58 000,00	56 000,00
020	Dépenses imprévues	23 313,30		116 226,39	116 226,39	116 226,39
	Total des dépenses financières	615 813,30	0,00	523 226,39	523 226,39	523 226,39
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 361 391,37	507 976,45	2 345 190,39	2 345 190,39	2 853 165,64
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	5 620,00		4 629,27	4 629,27	4 629,27
041	Opérations patrimoniales (4)	703 000,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	708 620,00		4 629,27	4 629,27	4 629,27
	TOTAL	3 070 011,37	507 976,45	2 349 819,66	2 349 819,66	2 857 795,11

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 857 795,11

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	337 662,78	52 671,19	330 999,00	330 999,00	383 670,19
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	337 662,78	52 671,19	330 999,00	330 999,00	383 670,19
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 106B)	265 000,00	0,00	225 000,00	225 000,00	225 000,00
106B	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	238 936,00	0,00	378 900,00	378 900,00	378 900,00
138	Autres subven* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	24 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	629 036,00	0,00	604 900,00	604 900,00	604 900,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	666 698,78	52 671,19	935 899,00	935 899,00	988 570,19

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
021	Virement de la sect* de fonctionnement (4)	378 900,00		800 000,00	800 000,00	800 000,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	619 100,26		653 007,66	653 007,66	653 007,66
041	Opérations patrimoniales (4)	703 000,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 701 000,26		1 453 007,66	1 453 007,66	1 453 007,66
	TOTAL	2 667 699,04	52 671,19	2 388 906,66	2 388 906,66	2 441 577,26

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	416 217,86
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 857 795,11

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	1 448 377,79
--	---------------------

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 716 200,00	1 718 162,00	1 718 152,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	254 950,00	243 000,00	243 000,00
60611	Eau et assainissement	22 500,00	35 400,00	35 400,00
60612	Energie - Electricité	235 000,00	220 000,00	220 000,00
60618	Autres fournitures non stockables	191 000,00	191 000,00	191 000,00
60622	Carburants	26 800,00	27 700,00	27 700,00
60623	Alimentation	6 100,00	2 830,00	2 830,00
60631	Fournitures d'entretien	15 000,00	15 000,00	15 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	103 600,00	97 970,00	97 970,00
60633	Fournitures de voirie	35 000,00	34 000,00	34 000,00
60636	Vêtements de travail	17 850,00	20 200,00	20 200,00
6064	Fournitures administratives	18 200,00	15 250,00	15 250,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	11 400,00	13 100,00	13 100,00
6067	Fournitures scolaires	15 300,00	16 450,00	16 450,00
6068	Autres matières et fournitures	3 400,00	1 900,00	1 900,00
611	Contrats de prestations de services	96 050,00	75 800,00	75 800,00
6132	Locations immobilières	4 100,00	4 000,00	4 000,00
6135	Locations mobilières	40 000,00	32 700,00	32 700,00
61521	Entretien terrains	26 000,00	26 000,00	26 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	42 000,00	35 200,00	35 200,00
615231	Entretien, réparations voiries	23 500,00	36 170,00	36 170,00
61524	Entretien bois et forêts	100,00	100,00	100,00
61551	Entretien matériel roulant	40 000,00	31 000,00	31 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	11 700,00	14 492,00	14 492,00
6156	Maintenance	75 000,00	101 000,00	101 000,00
6161	Multirisques	40 800,00	33 300,00	33 300,00
6182	Documentation générale et technique	3 900,00	4 050,00	4 050,00
6184	Versements à des organismes de formation	20 400,00	30 500,00	30 500,00
6188	Autres frais divers	800,00	200,00	200,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6226	Honoraires	25 200,00	15 400,00	15 400,00
6228	Divers	200,00	100,00	100,00
6231	Annonces et insertions	8 300,00	10 000,00	10 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	21 500,00	44 050,00	44 050,00
6236	Catalogues et imprimés	30 000,00	69 100,00	69 100,00
6237	Publications	27 300,00	4 000,00	4 000,00
6238	Divers	100,00	10 220,00	10 220,00
6248	Divers	21 000,00	24 050,00	24 050,00
6251	Voyages et déplacements	10 000,00	9 550,00	9 550,00
6256	Missions	3 000,00	3 500,00	3 500,00
6257	Réceptions	21 000,00	17 550,00	17 550,00
6261	Frais d'affranchissement	10 950,00	10 250,00	10 250,00
6262	Frais de télécommunications	33 200,00	27 100,00	27 100,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	70,00	70,00
6281	Concours divers (colisations)	5 000,00	3 700,00	3 700,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	54 000,00	46 300,00	46 300,00
6288	Autres services extérieurs	6 500,00	4 900,00	4 900,00
83512	Taxes foncières	58 000,00	58 500,00	58 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 770 000,00	2 903 580,00	2 903 580,00
6218	Autre personnel extérieur	20 000,00	33 000,00	33 000,00
8332	Colisations versées au F.N.A.L.	8 150,00	8 000,00	8 000,00
6336	Colisations CNFPT et CDGFPT	29 943,00	32 500,00	32 500,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 396 454,00	1 480 000,00	1 480 000,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	22 850,00	21 500,00	21 500,00
64118	Autres indemnités titulaires	94 950,00	105 000,00	105 000,00
64131	Rémunérations non tit.	299 500,00	340 000,00	340 000,00
64162	Emplois d'avenir	18 350,00	21 000,00	21 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	48 034,00	31 000,00	31 000,00
6451	Colisations à l'U.R.S.S.A.F.	219 576,00	225 000,00	225 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6453	Cotisations aux caisses de retraites	395 200,00	420 000,00	420 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	23 019,50	24 000,00	24 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	80 000,00	51 200,00	51 200,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	8 100,00	8 000,00	8 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	16 950,00	14 000,00	14 000,00
6472	Prestations familiales directes	81 150,00	80 600,00	80 600,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 000,00	3 780,00	3 780,00
6488	Autres charges	3 773,50	5 000,00	5 000,00
014	Atténuations de produits	61 000,00	150 000,00	150 000,00
73925	Fonds péréquation ress. interco.,commun.	61 000,00	150 000,00	150 000,00
65	Autres charges de gestion courante	822 200,00	765 459,00	765 459,00
6531	Indemnités	100 000,00	100 000,00	100 000,00
6533	Cotisations de retraite	2 000,00	4 000,00	4 000,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	6 700,00	6 459,00	6 459,00
6536	Formation	11 000,00	10 000,00	10 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	8 200,00	8 000,00	8 000,00
6553	Service d'incendie	140 000,00	135 000,00	135 000,00
65541	Contrib. fonds compens. ch. territoriales	48 300,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	0,00	48 000,00	48 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	41 000,00	45 000,00	45 000,00
657382	Subv. fonct. CCAS	210 000,00	165 000,00	165 000,00
6574	Subv. fonct. Associat ⁿ , personnes privée	255 000,00	244 000,00	244 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		5 368 400,00	5 537 191,00	5 537 191,00
66	Charges financières (b)	144 000,00	99 000,00	99 000,00
66111	Intérêts réglés à échéance	115 000,00	95 000,00	95 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-2 793,77	-5 000,00	-5 000,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	9 793,77	0,00	0,00
6618	Intérêts des autres dettes	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6688	Autres	21 000,00	8 000,00	8 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	7 100,00	6 000,00	6 000,00
6713	Secours et dots	0,00	1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	7 100,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	12 000,00	300 000,00	300 000,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	12 000,00	300 000,00	300 000,00
022	Dépenses imprévues (e)	12 961,31	122 689,84	122 689,84
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		5 544 461,31	6 064 880,84	6 064 880,84
023	Virement à la section d'investissement	378 900,00	800 000,00	800 000,00
042	Opératⁿ ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	619 100,26	653 007,06	653 007,06
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	619 100,26	653 007,06	653 007,06
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		998 000,26	1 453 007,06	1 453 007,06
043	Opératⁿ ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		998 000,26	1 453 007,06	1 453 007,06
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 542 461,57	7 517 887,70	7 517 887,70

+	
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 517 887,70

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	70 000,00	50 000,00	50 000,00
6410	Remboursements rémunérations personnel	70 000,00	50 000,00	50 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	480 000,00	438 900,00	438 900,00
7022	Coupes de bois	800,00	800,00	800,00
70323	Redev. occupat* domaine public communal	9 600,00	5 000,00	5 000,00
704	Travaux	0,00	3 000,00	3 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	69 000,00	55 000,00	55 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	7 200,00	7 500,00	7 500,00
7066	Redevances services à caractère social	70 500,00	70 000,00	70 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	118 600,00	110 000,00	110 000,00
70688	Autres prestations de services	32 800,00	18 000,00	18 000,00
7078	Autres marchandises	81 000,00	80 000,00	80 000,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	90 500,00	85 000,00	85 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	4 600,00	4 600,00
73	Impôts et taxes	4 797 700,00	5 030 586,00	5 030 586,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 345 610,00	1 507 500,00	1 507 500,00
7321	Attribution de compensation	817 803,00	938 566,00	938 566,00
7323	F.N.G.I.R.	83 920,00	83 920,00	83 920,00
7336	Droits de place	367,00	600,00	600,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	28 000,00	28 000,00	28 000,00
7354	Surtaxe sur les eaux minérales	2 440 000,00	2 400 000,00	2 400 000,00
7362	Taxes de séjour	10 000,00	0,00	0,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	72 000,00	72 000,00	72 000,00
74	Dotations et participations	595 800,00	718 238,00	718 238,00
7411	Dotation forfaitaire	268 200,00	170 000,00	170 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	42 500,00	42 500,00	42 600,00
74718	Autres participations Etat	15 300,00	21 000,00	21 000,00
7473	Participat* Départements	30 021,00	13 000,00	13 000,00
74741	Participat* Communes du GFP	0,00	7 215,00	7 215,00
7477	Participat* Budget communautaire et FS	0,00	120 000,00	120 000,00
7478	Participat* Autres organismes	81 300,00	280 000,00	280 000,00
748313	Dotat* de compensation de la TP	44 100,00	44 126,00	44 126,00
748314	Dotat* unique compensat* spécif. TP	2 073,00	1 758,00	1 758,00
74834	Etat - Compens. exonérat* taxes foncière	4 639,00	3 933,00	3 933,00
74835	Etat - Compens. exonérat* taxe habitat*	12 567,00	9 606,00	9 606,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	5 100,00	5 100,00	5 100,00
75	Autres produits de gestion courante	249 000,00	245 000,00	245 000,00
752	Revenus des immeubles	220 000,00	220 000,00	220 000,00
758	Produits divers de gestion courante	29 000,00	25 000,00	25 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		6 102 600,00	6 482 724,00	6 482 724,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	54 100,00	78 336,88	78 336,88
7718	Autres produits except, opérat* gestion	39 100,00	20 236,88	20 236,88
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	2 100,00	2 100,00
7788	Produits exceptionnels divers	15 000,00	56 000,00	56 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		6 156 600,00	6 561 060,88	6 561 060,88
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	5 620,00	4 629,27	4 629,27
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	5 334,34	4 629,27	4 629,27
7811	Rep. amort. immos corpo. et incorp.	285,66	0,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		5 620,00	4 629,27	4 629,27
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 162 220,00	6 565 690,15	6 565 690,15

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	952 197,55
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 517 887,70

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	151 697,59	106 000,00	106 000,00
202	Frais réels documents urbanisme	4 980,00	9 000,00	8 000,00
2031	Frais d'études	67 891,40	82 000,00	82 000,00
2051	Concessions, droits similaires	78 186,19	16 000,00	16 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	28 600,00	114 400,00	114 400,00
2041582	Autres gpts - Bâiments et installat*	0,00	94 400,00	94 400,00
20422	Privé : Bâiments, installations	28 600,00	20 000,00	20 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 189 051,97	648 064,00	648 064,00
2111	Terrains nus	274 539,00	5 000,00	5 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	1 500,00	45 000,00	45 000,00
21312	Bâiments scolaires	16 000,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	14 000,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	73 993,60	133 300,00	133 300,00
2138	Autres constructions	63 000,00	40 000,00	40 000,00
2151	Réseaux de voirie	521 017,76	186 210,00	186 210,00
2152	Installations de voirie	12 000,00	32 000,00	32 000,00
21538	Autres réseaux	6 001,02	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	6 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	107 000,00	50 000,00	50 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	42 076,94	75 000,00	75 000,00
2184	Mobilier	6 830,00	22 890,00	22 890,00
2188	Autres immobilisations corporelles	45 043,05	58 664,00	58 664,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	473 918,51	953 600,00	953 500,00
2313	Constructions	125 978,80	923 500,00	923 500,00
2315	Installat*, matériel et outillage techni	347 941,71	30 000,00	30 000,00
Total des dépenses d'équipement		1 842 578,07	1 921 964,00	1 921 964,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	368 000,00	351 000,00	351 000,00
1641	Emprunts en euros	357 000,00	350 000,00	350 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	1 000,00	1 000,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régle)	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	500,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	500,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	137 000,00	56 000,00	56 000,00
27638	Créance Autres établissements publics	137 000,00	56 000,00	56 000,00
620	Dépenses imprévues	23 313,30	116 226,39	116 226,39
Total des dépenses financières		518 813,30	523 226,39	523 226,39
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 361 391,37	2 345 190,39	2 345 190,39
040	Opérat* ordre transfert entre sections (7)	5 620,00	4 629,27	4 629,27
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	5 620,00	4 629,27	4 629,27
13911	Etat et établissements nationaux	655,00	200,00	200,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	243,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	2 673,74	2 666,67	2 666,67
13932	Sub. transf cpte résult. Amendes police	1 762,60	1 762,60	1 762,60
20188	Autres immo. corporelles	285,66	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	703 000,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	407 000,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	296 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		708 620,00	4 629,27	4 629,27

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	3 070 011,37	2 349 819,66	2 349 819,66
---	--------------	--------------	--------------

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	507 975,45
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 857 795,11

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	337 662,78	330 999,00	330 999,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	20 172,89	100 000,00	100 000,00
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	0,00	15 050,00	15 050,00
1317	Subv. transf. Budget communautaire, FS	47 588,89	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	150 000,00	150 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	45 846,00	0,00	0,00
13241	Subv. non transf. Communes du GFP	15 000,00	0,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	35 555,00	55 949,00	55 949,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	173 500,00	10 000,00	10 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		337 662,78	330 999,00	330 999,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	603 838,00	603 900,00	603 900,00
10222	FCTVA	165 000,00	165 000,00	165 000,00
10226	Taxe d'aménagement	100 000,00	60 000,00	60 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	238 838,00	378 900,00	378 900,00
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	1 000,00	1 000,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,règle)	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	24 200,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		629 038,00	604 900,00	604 900,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		666 695,78	635 899,00	635 899,00
021	Virement de la sect* de fonctionnement	378 900,00	800 000,00	800 000,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	619 100,26	653 007,06	653 007,06
2802	Frais liés à la réalisation des documents	5 432,67	2 693,34	2 693,34
28031	Frais d'études	151 464,41	155 292,00	155 292,00
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	1 667,67	0,00	0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	0,00	1 667,67	1 667,67
28041582	GFP : Bâtiments, installations	5 835,22	6 162,66	6 162,66
280422	Privé : Bâtiments, installations	4 598,32	5 991,89	5 991,89
28051	Concessions et droits similaires	6 318,27	42 012,69	42 012,69
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	316,50	316,50	316,50
28128	Autres aménagements de terrains	3 656,33	4 278,41	4 278,41
28132	Immeubles de rapport	28 187,77	28 187,77	28 187,77
28135	Installations générales, agencements, ...	1 302,27	133,21	133,21
28138	Autres constructions	1 234,50	1 234,50	1 234,50
281568	Autres matériels, outillages incendie	707,95	709,95	709,95
281578	Autre matériel et outillage de voirie	3 344,16	3 344,16	3 344,16
28159	Autres installat*, matériel et outillage	280 418,20	281 552,00	281 552,00
28182	Matériel de transport	20 687,42	27 796,36	27 796,36
28183	Matériel de bureau et informatique	18 173,07	16 902,93	16 902,93
28184	Mobilier	11 715,44	11 757,53	11 757,53
28188	Autres immo. corporelles	74 042,06	62 973,29	62 973,29
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		998 000,26	1 453 007,06	1 453 007,06
041	Opérations patrimoniales (9)	703 000,00	0,00	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	703 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 701 000,26	1 453 007,06	1 453 007,06
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 567 695,04	2 388 906,06	2 388 906,06

RESTES A REALISER N-1 (10)	52 671,19
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	416 217,86
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 857 795,11

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

IV
A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat ^{rs} publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
DEPENSES												
Depenses réelles	523 220	335 000	22 300	171 605	41 659	54 500	0	0	33 700	1 183 110	0	2 345 100
- Equipements municipaux (2)		335 000	22 300	171 605	41 659	54 500	0	0	13 700	1 088 710	0	1 707 564
- Equip. non municipaux (c204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	20 000	94 400	0	114 400
- Opérations financières	523 220											523 220
Depenses d'ordre	4 629											4 629
Total dépenses de l'exercice	527 856	335 000	22 300	171 605	41 659	54 500	0	0	33 700	1 183 110	0	2 349 820
RAR N-1 et reports	0	221 342	0	0	25 850	89 441	0	0	1 700	189 642	0	507 975
Total cumulé dépenses d'investissement	527 856	556 342	22 300	171 605	67 509	143 941	0	0	35 400	1 332 752	0	2 857 795
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	2 056 907	31 949	0	0	0	20 000	0	0	1 000	279 050	0	2 388 906
RAR N-1 et reports	416 218	16 341	0	0	25 613	0	0	0	0	10 717	0	468 889
Total cumulé recettes d'investissement	2 473 125	48 290	0	0	25 613	20 000	0	0	1 000	289 767	0	2 857 795
FONCTIONNEMENT												
DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	2 116 637	2 366 009	260 485	797 033	595 629	634 840	182 000	0	20 000	520 375	4 200	7 517 888
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	2 116 637	2 366 009	260 485	797 033	595 629	634 840	182 000	0	20 000	520 375	4 200	7 517 888
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	5 758 775	101 700	600	130 900	69 215	162 900	0	0	245 000	96 600	0	6 565 630
RAR N-1 et reports	952 198	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	952 198
Total cumulé recettes de fonctionnement	6 710 973	101 700	600	130 900	69 215	162 900	0	0	245 000	96 600	0	7 517 888

Discussion

Mohand HAMOUMOU sollicite l'assemblée pour engager une discussion sur le projet de budget 2016 en rappelant les orientations données lors du DOB notamment en ce qui concerne le niveau d'investissement, la hausse de la fiscalité et l'augmentation des tarifs municipaux.

En l'absence de questions et d'observations, Mohand HAMOUMOU fait procéder au vote.

Le Conseil Municipal, M. Mohand HAMOUMOU entendu, et après en avoir délibéré, par 19 voix « pour » et 5 voix « contre » (Laurent PÉNEVÈRE, Eric AGBESSI, Louis-Paul COLDREY, Morgane GENEIX, Françoise RIGOLET), **APPROUVE** le budget primitif 2016 du Budget Principal Communal ci-dessus présenté.

A l'issue du vote, Mohand HAMOUMOU fait une interruption de séance pour donner la parole au public.

Aucune question n'étant posée, Mohand HAMOUMOU met fin à l'interruption de séance et reprend le déroulement du Conseil Municipal.

32. FINANCES

BUDGET PRINCIPAL – Vote des taux d'imposition 2016

Rapporteur : Mohand HAMOUMOU, Maire.

Les constats

- Les impôts locaux à Volvic restent très en dessous de la moyenne :
Pour la taxe d'habitation, le taux moyen de la strate démographique (communes de 3 500 à 5 000 habitants), le taux moyen communal était de 13.77 % en 2014 : Volvic, 6.24 % (source DGCL)
Pour la taxe sur le foncier bâti, le taux moyen communal de la strate démographique était de 19.10 % en 2014 : Volvic, 12.45 %.
- Les tarifs des services proposés à Volvic sont très bas par rapport à leur coût réel et ils génèrent des charges importantes sur le budget communal.
- Le montant de la surtaxe encaissée en 2015 est exceptionnel. Les recettes supplémentaires sont pour l'essentiel liées à la canicule. Ce montant ne peut servir de base pour construire le budget et l'équilibrer.
- La Dotation Globale de Fonctionnement poursuit sa baisse.
- Le FPIC continue à augmenter et à peser sur les dépenses.
- Une prochaine revalorisation des salaires de la fonction publique est annoncée.

Les choix

Les propositions qui sont faites en matière de fiscalité et de tarifs des services sont le choix d'une volonté d'anticiper les difficultés à venir pour les prochains budgets pour :

- se donner les moyens de mener un certain nombre de projets d'investissement,
- ne pas recourir à l'emprunt,
- répartir les efforts entre tous (solidarité par l'impôt) et les usagers des services (prix des services)

Les propositions

Les bases servant de calcul aux recettes fiscales des trois taxes pour la commune ont évolué de la manière suivante entre 2015 et 2016.

	Bases BP 2015	Bases corrigées 2015	Bases BP 2016
Taxe d'habitation	5 353 000	5 515 928	5 618 000
		<i>Variation BP 2015 – BP 2016</i>	<i>4,95%</i>

Taxe sur le Foncier bâti	7 421 000	7 424 284	8 198 000
	<i>Variation BP 2015 – BP 2016</i>		<i>10,47%</i>
Taxe sur le foncier non bâti	44 300	44 500	43 000
	<i>Variation BP 2015 – BP 2016</i>		<i>-2,93%</i>

Une augmentation significative est enregistrée sur les bases taxe foncière.

Compte tenu des éléments qui précèdent, **le Conseil Municipal**, M. Mohand HAMOUMOU entendu, et après en avoir délibéré par 19 voix « pour » et 5 abstentions (Laurent PÉNEVÈRE, Eric AGBESSI, Louis-Paul COLDREY, Morgane GENEIX, Françoise RIGOULET) **APPROUVE** une augmentation de 3 % du taux des 3 taxes pour 2016, avec une variation uniforme des taux :

Taxe Habitation	Taux 2015	6,55 %
	Taux 2016	6,75 %
Taxe Foncier Bâti	Taux 2015	13,07 %
	Taux 2016	13,46 %
Taxe Foncier Non Bâti	Taux 2015	56,03 %
	Taux 2016	57,71 %

Rappel du produit de la taxe d'habitation et les taxes foncières en 2015 : **1 345 367 €**

Produit résultant d'une augmentation de 3 % des taux en 2016 : **1 507 500 €**

Mohand HAMOUMOU rappelle que les taux des impôts locaux sont très bas à Volvic par rapport aux communes environnantes et aux moyennes nationales.

Le Conseil Municipal, M. Mohand HAMOUMOU entendu, et après en avoir délibéré, par 19 voix « pour » et 5 « abstention » (Laurent PÉNEVÈRE, Eric AGBESSI, Louis-Paul COLDREY, Morgane GENEIX, Françoise RIGOULET), **APPROUVE** les taux des impôts locaux pour 2016.

Mohand HAMOUMOU souhaiterait connaître la position de la minorité sur son vote et lui demande si l'augmentation est selon elle trop ou pas assez élevée.

M Coldrey répond : « allez donc savoir ».

INFORMATIONS

- Prochains Conseils Municipaux

Judi 28 Avril 2016 19 h 00

Vendredi 27 Mai 2016 18 h 30

Nouvelles dates à déterminer.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune intervention n'étant demandée, Monsieur le Maire clôt la séance à 20 h 55.

La Secrétaire de séance,
Nadège BROSSEAUD-LEROY

Le Maire,
Mohand HAMOUMOU



